

Date de contribution : Octobre 1998

## Les espérances de santé dans l'Union européenne

### Analyse des données du Panel des Ménages de la Communauté Européenne

REVES Paper n°320

Jean-Marie Robine\*, Isabelle Romieu\*, Carol Jagger\*\* et Viviana Egidi\*\*\*

\* INSERM, Démographie et Santé, Montpellier

\*\* University of Leicester, Leicester

\*\*\* University La Sapienza



Network coordination: Jean-Marie Robine  
Correspondence: Isabelle Romieu  
Equipe INSERM Démographie et Santé - Val d'Aurelle  
Parc Euromédecine - 34298 Montpellier cedex 5 - France  
Tel: +33 (0) 467 61 30 27 ; Fax: +33 (0) 467 61 30 47  
e-mail: [iromieu@valdorel.fncfcc.fr](mailto:iromieu@valdorel.fncfcc.fr)



# **Les espérances de santé dans l'Union européenne : analyse des données du Panel des Ménages de la Communauté Européenne**

## **Introduction**

En Europe, les premiers calculs d'espérance de santé, espérance de vie sans incapacité ou espérance de vie en bonne santé perçue, ont paru à la fin des années 1980. Ils concernaient la France pour l'année 1982 (Robine al, 1986), l'Angleterre et le Pays de Galles pour les années 1976, 1981 et 1985 (Bebbington, 1988) et les Pays-Bas pour la période 1981-1985 (van Ginneken and Bonte, 1989 ; van Ginneken et al, 1991).

L'intérêt des espérances de santé est double. D'une part elles permettent de prendre simultanément en compte la mortalité et la prévalence des différents états de santé dans les comparaisons de l'état de santé de différents groupes de population à un moment donné, quelque soit le critère de constitution des groupes : sexe, catégorie socioprofessionnelle, région ou pays de résidence, etc. D'autre part, elles permettent d'apprécier la dynamique des transitions à l'œuvre et de mesurer si l'évolution de la mortalité s'accompagne d'une évolution des états de santé vérifiant les théories de compression ou d'expansion de la morbidité.

Les agences internationales (OMS, OCDE...) ont très vite perçu l'intérêt des espérances de santé pour comparer l'état de santé des populations des différents pays (voir par exemple WHO, 1984 et 1997 ; OECD, 1976 et 1997).

En Europe, l'OMS a retenu dès 1985 l'espérance de vie sans incapacité comme un des indicateurs permettant de mesurer la réalisation des objectifs régionaux de "Health for All". L'indicateur est alors présenté comme facultatif car l'OMS juge que "des recherches ultérieures sont nécessaires pour permettre l'utilisation comparative de ce type d'indicateur" (WHO, 1985). L'harmonisation du calcul des espérances de vie sans incapacité fait alors partie des objectifs de la "Consultation pour développer des méthodes et des instruments communs pour les enquêtes santé par interview", mise en place en Europe par l'OMS dès 1988. Un groupe de travail, rassemblant la France, la Grande Bretagne, les Pays-Bas, la Suède ainsi que les autres pays intéressés, devait se constituer pour déterminer quelles espérances de santé devaient être incluses dans la liste des indicateurs essentiels (WHO, 1988). Mais ce groupe n'a jamais fonctionné et dans le rapport final de la Consultation, en 1996, les recommandations concernant l'espérance de vie sans incapacité restent vagues (WHO, 1996).

Au début des années 1990, le traité de Maastricht a donné à la Commission européenne un mandat explicite pour qu'elle agisse dans le domaine de la santé publique. La connaissance des problèmes de santé publique, leur nature et leur intensité étant un préalable à une telle action, la Commission a suscité dès 1993 une réunion de travail sur les données et les indicateurs de santé. Les participants ont recommandé de commencer par développer un Système Communautaire d'Information sur la Santé (Ministry of Health, Denmark, 1994). La Commission a alors proposé en 1995 l'établissement d'un programme d'action de 5 ans portant sur la surveillance de la santé ; ce dernier a été adopté en juillet 1997. Les espérances de santé figurent en tête de la liste des indicateurs donnés en annexe de la décision du Parlement et du Conseil européens.

La création en 1989 de REVES (Réseau Espérance de Vie en Santé / International Network on Health Expectancy), à l'initiative de l'INSERM, a favorisé la multiplication des calculs en particulier dans les pays de l'Union européenne, où désormais ceux-ci sont disponibles pour tous les pays de l'Union. Aujourd'hui des séries chronologiques d'espérance de santé ont été produites dans huit pays européens, au Danemark (1987-1994), en Finlande (1978-1986), en France, (1981-1991), en Allemagne (1986-1995), aux Pays-Bas (1983-1994), en Espagne (1986-1991), en Suède (1975-1990) et au Royaume-Uni (1976-1994).

La plupart des pays européens utilise désormais ces données dans les rapports officiels sur l'état de santé de la population et plusieurs d'entre eux ont récemment produit des rapports entiers ou des livres exclusivement consacrés aux espérances de santé. C'est le cas par exemple de la Finlande (Sivhonen, 1994), du Royaume Uni (Bone et al, 1995), de la Belgique (Roelands and Van Oyen, 1995), des Pays Bas (van de Water et al, 1995 ; van der Maas and Kramers, 1997) ou de la France (Dupâquier, 1997).

En dehors de l'Europe, seuls l'Australie, le Canada, le Japon, la Nouvelle Zélande et les Etats-Unis possèdent des informations équivalentes sur l'état de santé de leur population. Dans les pays en développement, la Chine, Taiwan et la Corée commencent à disposer des mêmes données.

Mais la limite principale des espérances de santé publiées à ce jour est leur manque de comparabilité sur le plan international. Les équipes européennes de REVES ont examiné en détail cette question dans le cadre d'une action concertée de BIOMED 1 visant à favoriser l'harmonisation des calculs d'espérance de santé en Europe : Euro-REVES (Robine et al, 1997). Comme une espérance de santé est la combinaison d'une espérance de vie avec un concept de santé, il y a potentiellement autant d'espérances de santé que de concepts de santé. Il faut donc d'abord choisir quels concepts de santé on retient pour les comparaisons européennes d'espérances de santé puis définir ensuite comment collecter des données comparables pour les calculs.

On peut aujourd'hui identifier trois pistes conduisant à une collecte de données comparables entre les pays de l'Union, à savoir (1) recommander l'application des recommandations de l'OMS Europe (Consultation et Euro-HIS) ; (2) développer des modules communs et les introduire dans les enquêtes sociales existantes dans les différents pays (enquête conditions de vie, enquête santé ou enquête emploi, etc.) ; enfin (3) développer et

étendre les enquêtes communautaires. Ces trois pistes peuvent se combiner entre elles. Ainsi, on peut suivre les recommandations de l'OMS Europe pour développer un module communautaire. Les solutions retenues n'offriront pas toutes le même degré de comparabilité. Ainsi, l'introduction d'un module commun sur la santé dans les enquêtes "emploi" qui sont déjà bien harmonisées et qui contiennent déjà des modules communautaires conduirait à des données plus comparables que l'introduction du même module dans les enquêtes "santé" qui sont actuellement très peu harmonisées. A priori, c'est le développement d'enquêtes communautaires qui conduira à la meilleure comparabilité des données. C'est cette piste que nous explorons aujourd'hui en utilisant les données collectées par le Panel des Ménages de la Communauté Européenne, vague 1, de 1994.

### **Matériel et méthodes**

**Les données :** Les données d'incapacité proviennent du Panel des Ménages de la Communauté Européenne (PMCE). Le PMCE est une enquête longitudinale multi-sujet couvrant de nombreux domaines de la vie quotidienne, l'emploi et le revenu d'abord mais aussi les caractéristiques démographiques, l'habitat, l'éducation et la santé. Les trois caractéristiques essentielles du PMCE sont (i) la couverture simultanée de nombreux sujets de la vie quotidienne, (ii) une méthodologie standardisée conduisant à une information comparable entre les pays de l'Union, et (iii) un protocole longitudinal ou de "panel" (Eurostat, 1996a). Le PMCE a été conçu comme un supplément aux deux principales enquêtes sociales coordonnées au niveau de l'Union, l'enquête emploi et l'enquête revenu des ménages. Au total l'échantillon concerne environ 60 000 ménages incluant 130 000 adultes âgés de 16 ans ou plus, au 31 décembre de l'année précédente [Cf. Tableau 1]. Les premières vagues d'enquête ont eu lieu en 1994 (vague 1), 1995 (vague 2) et 1996 (vague 3).

**Tableau 1 : Echantillon du Panel des Ménages de la Communauté Européenne (PMCE), vague de 1994**

Pays	Nombre de ménages sélectionnés	Nombre de ménages enquêtés	Nombre d'interviews personnels	Périodes d'enquête
B	4886	4192	8127	Mai-juillet 1994
DK	5500	3482	5903	Avril-octobre 1994
D	10572	5054	9920	Avril-juillet 1994 et septembre 1994-février 1995
G	6131	5523	12492	Novembre-décembre 1994
E	7108(+4822 remplaçants)	7206	17908	Octobre-décembre 1994
F	9239	7344	14333	Octobre-décembre 1994
IRL	7252	4048	9905	Juin-décembre 1994
I	7989	7115	17729	Juin-octobre 1994
L	2826	1011	2046	Octobre-décembre 1994
NL	5926	5187	9407	Avril-juillet 1994
P	6238	4881	11622	Mai-décembre 1994
UK	8104	5779	10517	Juillet-octobre 1994
<b>Euro-12</b>	<b>81771</b>	<b>60822</b>	<b>129877</b>	

Source : Eurostat, 1996a

Dans cette étude, nous utilisons les données de 1994. Le questionnaire de cette première vague est le résultat d'un travail qui a démarré en 1991 incluant de nombreuses consultations et des enquêtes pilote en 1993. Cette première vague n'a concerné que les douze pays qui étaient alors membres de l'Union. Depuis la Finlande et l'Autriche ont collecté des données identiques appliquant le protocole commun. La transcription du protocole de référence au niveau des différents Etats comportait non seulement une traduction appropriée mais aussi une adaptation aux conditions et aux besoins spécifiques de chaque pays.

Le PMCE contient quelques questions sur la santé dont une question générale sur la gêne dans la vie quotidienne à cause d'un problème de santé. Bien que ce type de questions soit contenu dans presque toutes les enquêtes santé (Verbrugge, 1997), il n'a y pas de question générale sur la gêne dans la vie quotidienne qui soit actuellement recommandée par l'OMS-Europe. A titre d'exemple la formulation de l'enquête santé en France est "*Y-a-t-il dans le ménage des personnes handicapées ou ayant simplement quelques gênes ou difficultés dans la vie quotidienne*". La formulation de référence en anglais de la question du panel européen est "*Are you hampered in your daily activities by any chronic physical or mental health problem, illness or disability?*" "*Yes, severely*", "*Yes, to some extent*" et "*no*".

On trouvera plus d'information sur le PMCE dans les différents documents d'Eurostat (Eurostat, 1996a et b, 1998).

Les tables de mortalité proviennent également d'Eurostat. Elles concernent toutes l'année 1994, sauf les tables italiennes qui portent sur l'année 1993.

**Le calcul des espérances de vie sans incapacité :** Pour estimer les espérances de vie sans incapacité, nous avons utilisé la méthode de Sullivan (Sullivan, 1971). Faute d'informations comparables sur les institutions entre les pays de la Communauté, nous avons considéré que les années vécues en institution se répartissaient entre années vécues en incapacité et années vécues sans incapacité dans les mêmes proportions que les années vécues en ménages ordinaires (Robine et Mormiche, 1994). En outre, afin de pouvoir présenter des calculs à la naissance, nous avons appliqué dans chaque pays et pour chacun des deux sexes un taux d'incapacité - de 1% - constant entre 0 et 16 ans. Un tel taux, compatible avec les valeurs observées au delà de 16 ans n'a pratiquement aucune incidence sur la valeur des espérances de vie sans incapacité. Enfin, nous avons calculé, au delà de 16 ans, les intervalles de confiance avec la méthode de Mathers (1991), en utilisant le tableau de calcul de Jagger (1997).

## **Résultats**

**Les courbes de survie :** L'ensemble des résultats, pour chacun des douze pays et pour chaque sexe, est d'abord présenté sous la forme de trois courbes de survie allant de la naissance à 85 ans : la survie totale, la survie sans incapacité sévère et la survie sans incapacité tous niveaux d'incapacité confondus [Cf. Annexe 1].

L'examen visuel de ces 24 groupes de trois courbes suggère globalement que les femmes vivent un bien plus grand nombre d'années en incapacité que les hommes. Il suggère aussi l'existence de différences nationales non négligeables. Mais l'information contenue dans ces courbes est trop riche et doit être fractionnée au moyen de diverses espérances de vie dont le détail figure à l'Annexe 2.

**Les classements :** Les différents classements possibles des douze pays de la Communauté sont illustrés en 4 séries de 6 graphiques qui figurent en Annexe 3 : Les 2 premières séries les classent en fonction successivement de l'espérance de vie totale, de l'espérance de vie sans incapacité tous niveaux d'incapacité confondus et de l'espérance de vie en incapacité, selon le sexe, à la naissance et à 65 ans. Les 2 séries suivantes concernent l'espérance de vie avec ou sans incapacité sévère, toujours selon le sexe, à la naissance et à 65 ans. Ces graphiques permettent d'abord de mesurer les écarts séparant les extrêmes.

L'écart d'espérance de vie à la naissance d'environ 4 ans pour les femmes (entre le Danemark et la France) comme pour les hommes (entre le Portugal et la Grèce) atteint environ 8 ans pour l'espérance de vie sans incapacité [Cf Annexe 3.1], soit environ un doublement pour les femmes comme pour les hommes (entre le Portugal et la Grèce dans les deux cas). L'écart d'espérance de vie en incapacité varie de 7 ans pour les femmes à environ 5 ans pour les hommes (entre l'Irlande et le Portugal dans les deux cas).

On peut remarquer par exemple que les Pays Bas qui affichent une des meilleures espérances de vie à la naissance pour les femmes en 1994, ont une des plus faibles espérances de vie sans incapacité - tous niveaux d'incapacité confondus - et, par conséquent et logiquement, une des plus fortes espérances de vie en incapacité. Pour le sexe masculin, on peut remarquer par exemple que le Danemark, qui inversement, affiche

une des espérances de vie à la naissance les plus faibles en 1994, a plutôt une bonne espérance de vie sans incapacité - tous niveaux d'incapacité confondus - et, donc une des plus faibles espérances de vie en incapacité.

L'écart d'espérance de vie à 65 ans d'environ 3 ans pour les femmes et 2 ans pour les hommes (entre l'Irlande et la France dans les deux cas) reste à peu près identique pour l'espérance de vie sans incapacité [Cf Annexe 3.2], 3 ans pour les femmes (entre l'Italie et le Luxembourg) comme pour les hommes (entre l'Allemagne et le Luxembourg). L'écart d'espérance de vie en incapacité varie de 4 ans pour les femmes (entre l'Irlande et l'Italie) à environ 3 ans pour les hommes (entre le Luxembourg et l'Allemagne).

On peut noter par exemple que le Luxembourg qui a une espérance de vie à 65 ans pour les femmes tout à fait moyenne en 1994, affiche la plus forte espérance de vie sans incapacité - tous niveaux d'incapacité confondus - et, inversement, une des plus faibles espérances de vie en incapacité. Pour le sexe masculin, on peut remarquer l'inverse en Allemagne ; alors que l'espérance de vie à 65 ans est tout à fait moyenne là aussi, l'Allemagne affiche l'espérance de vie sans incapacité - tous niveaux d'incapacité confondus - la plus faible à 65 ans et l'espérance de vie en incapacité la plus forte.

L'écart d'espérance de vie à la naissance ans d'environ 4 ans pour les femmes comme pour les hommes augmente d'un an pour l'espérance de vie sans incapacité sévère [Cf Annexe 3.3], environ 5 ans pour les femmes (entre le Portugal et le Luxembourg) comme pour les hommes (entre le Portugal et l'Irlande). L'écart d'espérance de vie en incapacité sévère varie de 6 ans pour les femmes à environ 4 ans pour les hommes (entre l'Irlande et la France dans les deux cas).

On peut remarquer que la France affiche la meilleure espérance de vie à la naissance pour les femmes en 1994, a une des plus faibles espérances de vie sans incapacité sévère et donc la plus forte espérance de vie en incapacité sévère. Pour le sexe masculin, on peut noter le Portugal qui affiche la moins bonne espérance de vie à la naissance en 1994, la moins bonne espérance de vie sans incapacité sévère et une des plus fortes espérances de vie en incapacité sévère.

L'écart d'espérance de vie à 65 ans - d'environ 3 ans pour les femmes et 2 ans pour les hommes - reste stable pour l'espérance de vie sans incapacité sévère [Cf Annexe 3.4], environ 3 ans pour les femmes (entre le Portugal et le Luxembourg) et 2 ans pour les hommes (entre le Portugal et l'Espagne). L'écart d'espérance de vie en incapacité sévère varie de 4 ans pour les femmes (entre l'Irlande et la France) à environ 3 ans pour les hommes (entre le Luxembourg et la France).

On peut noter l'Irlande qui a la moins bonne espérance de vie à 65 ans pour les femmes mais une des deux meilleures espérances de vie sans incapacité sévère et, par conséquent, la plus faible espérance de vie en incapacité sévère. Pour le sexe masculin, on peut remarquer l'Italie qui affiche plutôt une bonne espérance de

vie à 65 ans en 1993 et plutôt une mauvaise espérance de vie sans incapacité sévère et donc affiche une des plus fortes espérances en incapacité sévère.

Alors n'y a t il aucune corrélation en Europe entre la valeur de l'espérance de vie, de l'espérance de vie sans incapacité sévère et de l'espérance de vie sans incapacité tous niveaux confondus.

**Les corrélations :** Les corrélations entre les différentes espérances sont regroupées au Tableau 2 et illustrées à l'Annexe 4.

Il y a une corrélation positive entre la valeur de l'espérance de vie et la valeur de l'espérance de vie sans incapacité tous niveaux d'incapacité confondus [Cf. Annexe 4.1], corrélation assez faible, plus forte à la naissance et plus forte pour le sexe masculin, respectivement +0,42 pour le sexe féminin à la naissance, +0,67 pour le sexe masculin à la naissance, +0,22 pour le sexe féminin à 65 ans et +0,28 pour le sexe masculin à 65 ans.

Il n'y a aucune corrélation, pour le sexe féminin, entre la valeur de l'espérance de vie et la valeur de l'espérance de vie sans incapacité sévère [Cf. Annexe 4.2], que ce soit à la naissance ou à 65 ans (+0,03 et +0,04) ; alors que, pour le sexe masculin, il y a toujours une corrélation positive entre la valeur de l'espérance de vie et la valeur de l'espérance de vie sans incapacité sévère, que ce soit à la naissance ou à 65 ans (+0,61 et +0,31).

**Tableau 2 : Corrélation entre les différentes espérances par sexe, à la naissance et à 65 ans**

**2.1 :** Entre la valeur de l'espérance de vie et la valeur de l'espérance de vie sans incapacité, tous niveaux d'incapacité confondus

Sexe féminin		Sexe masculin	
A la naissance	A 65 ans	A la naissance	A 65 ans
+ 0,42	+ 0,22	+ 0,67	+ 0,28

**2.2 :** Entre la valeur de l'espérance de vie et la valeur de l'espérance de vie sans incapacité sévère

Sexe féminin		Sexe masculin	
A la naissance	A 65 ans	A la naissance	A 65 ans
+ 0,03	+ 0,04	+ 0,61	+ 0,31

**2.3 :** Entre la valeur de l'espérance de vie et la valeur de l'espérance de vie en incapacité, tous niveaux d'incapacité confondus

Sexe féminin		Sexe masculin	
A la naissance	A 65 ans	A la naissance	A 65 ans
+ 0,05	+ 0,61	- 0,30	+ 0,52

**2.4 :** Entre la valeur de l'espérance de vie et la valeur de l'espérance de vie en incapacité sévère

Sexe féminin		Sexe masculin	
A la naissance	A 65 ans	A la naissance	A 65 ans
+ 0,66	+ 0,73	+ 0,04	+ 0,66

Il n'y a pas de corrélation, (sexe féminin, +0,05) ou elle est faible et négative (sexe masculin, -0,30), entre la valeur de l'espérance de vie et la valeur de l'espérance de vie en incapacité à la naissance, tous niveaux d'incapacité confondus [Cf. Annexe 4.3]. Par contre à 65 ans on observe une corrélation positive entre ces valeurs (+0,61 pour le sexe féminin et +0,52 pour le sexe masculin).

Il y a une corrélation positive entre la valeur de l'espérance de vie et la valeur de l'espérance de vie en incapacité sévère [Cf. Annexe 4.4]. Si on excepte les hommes à la naissance (+0,04), la corrélation est assez forte : respectivement +0,66 pour le sexe féminin à la naissance, +0,73 pour le sexe féminin à 65 ans et +0,66 pour le sexe masculin à 65 ans.

Il y a une explication mécanique assez simple au fait que ces corrélations sont globalement positives : **une espérance de vie plus élevée donne de la place à la fois pour une espérance de vie sans incapacité plus grande et pour une espérance de vie en incapacité plus grande aussi.**

De ce point de vue les corrélations suivantes entre la valeur de l'espérance de vie et la part des années vécues sans incapacité au sein de l'espérance de vie sont plus intéressantes.

**Tableau 3 : Corrélation entre la valeur de l'espérance de vie (exprimée en années), par sexe, à la naissance et à 65 ans, et ...**

**3.1 :** la valeur du ratio de l'espérance de vie sans incapacité - tous niveaux d'incapacité confondus - à l'espérance de vie (exprimé en pourcentage)

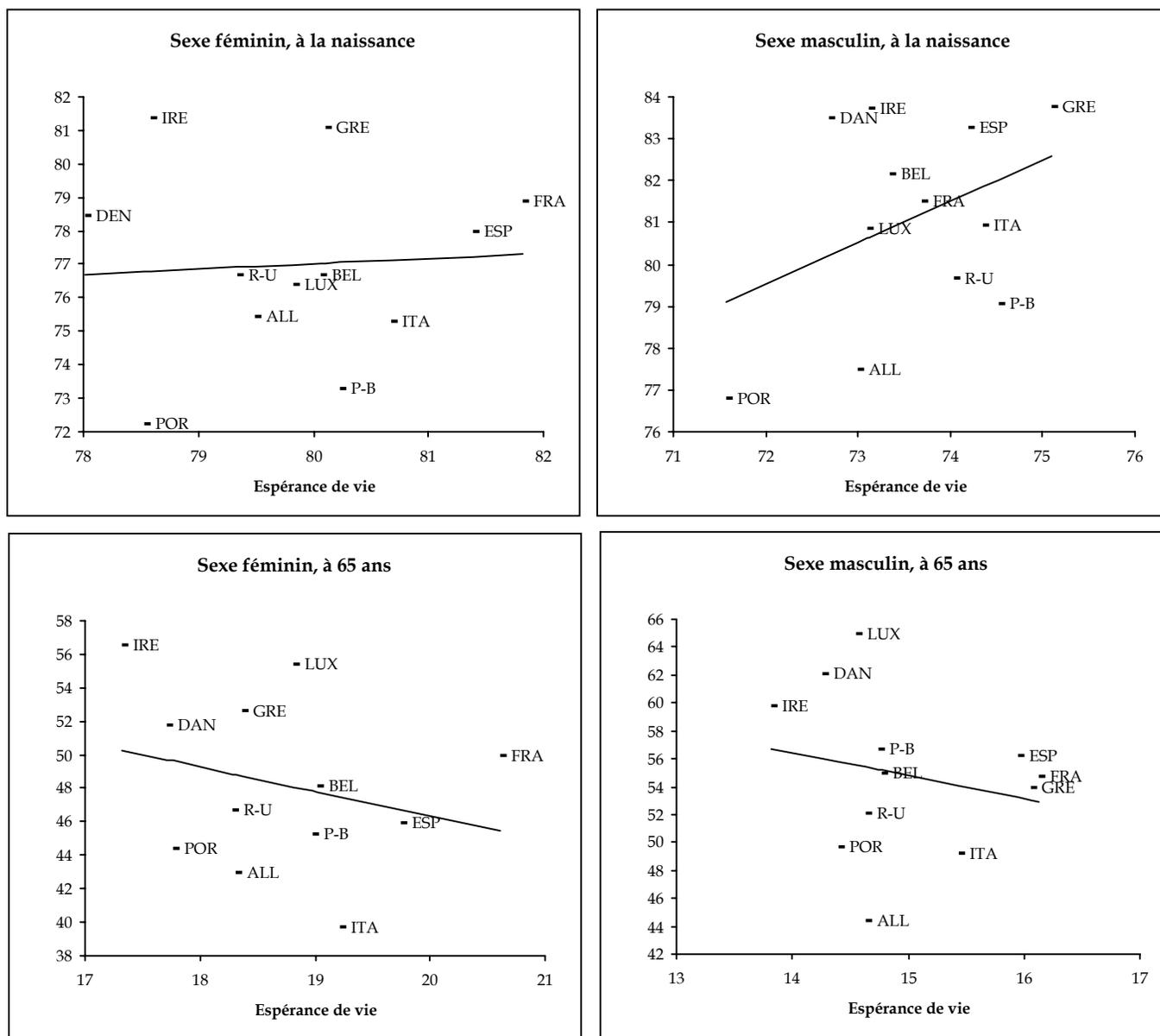
Sexe féminin		Sexe masculin	
A la naissance	A 65 ans	A la naissance	A 65 ans
+ 0,06	- 0,26	+ 0,39	- 0,22

**3.2 :** la valeur du ratio de l'espérance de vie sans incapacité sévère à l'espérance de vie (exprimé en pourcentage)

Sexe féminin		Sexe masculin	
A la naissance	A 65 ans	A la naissance	A 65 ans
- 0,62	- 0,64	- 0,02	- 0,56

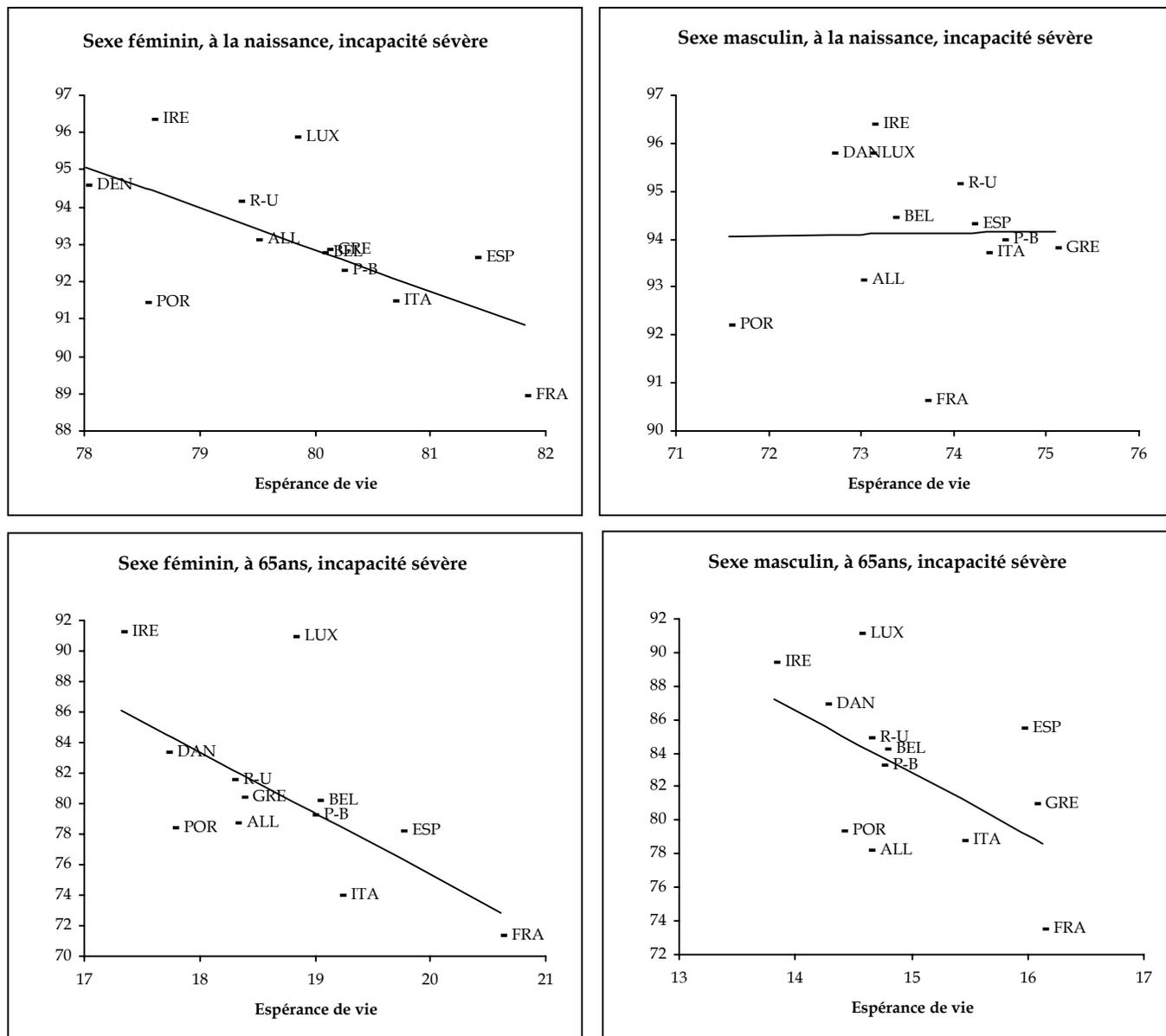
Le Graphique 1 illustre le fait qu'il n'y a pas de corrélation, (sexe féminin, +0,06) ou qu'elle est faible et positive (sexe masculin, +0,39), entre la valeur de l'espérance de vie et la part des années vécues sans incapacité - tous niveaux d'incapacité confondus - au sein de l'espérance de vie à la naissance. A 65 ans on observe une faible corrélation négative entre ces valeurs (-0,26 pour le sexe féminin et -0,22 pour le sexe masculin) qui signifie que la tendance est à une part des années vécues sans incapacité plus faible quand l'espérance de vie à 65 ans augmente.

**Graphique 1 : Corrélation entre la valeur de l'espérance de vie (exprimée en années) et la valeur du ratio de l'espérance de vie sans incapacité - tous niveaux d'incapacité confondus - à l'espérance de vie (exprimé en pourcentage), par sexe, à la naissance et à 65 ans**



Le Graphique 2 reprend ces corrélations avec l'incapacité sévère. Ils montrent qu'il y a une corrélation négative entre la valeur de l'espérance de vie et la part des années vécues sans incapacité sévère au sein de l'espérance de vie, à la naissance comme à 65 ans. Si on excepte les hommes à la naissance ( -0,02), les corrélations sont assez fortes, respectivement -0,62 pour le sexe féminin à la naissance, -0,64 pour le sexe féminin à 65 ans et -0,56 pour le sexe masculin à 65 ans. **Cela signifie que plus l'espérance de vie est élevée, plus la part des années vécues sans incapacité sévère est faible.** L'analyse met ici en évidence une certaine régularité dans les résultats.

**Graphique 2 : Corrélation entre la valeur de l'espérance de vie (exprimée en années) et la valeur du ratio de l'espérance de vie sans incapacité sévère à l'espérance de vie (exprimé en pourcentage), par sexe, à la naissance et à 65 ans**



Les pentes des droites de régression sont assez fortes. A 65 ans par exemple pour le sexe féminin, un gain d'une année d'espérance de vie diminue en moyenne de 4% la part de l'espérance de vie vécue sans incapacité sévère. Aux deux extrêmes, l'Irlande avec une espérance de vie féminine à 65 ans de 17,3 ans en 1994, a une part des années vécues sans incapacité sévère au sein de l'espérance de vie égale à 91,2% de l'espérance de vie ; la France avec une espérance de vie féminine de 20,6 ans, a une part des années vécues sans incapacité sévère égale à 71,4%.

**Les corrélations entre les sexes :** L'étude des corrélations de tous ces résultats entre les deux sexes, fournit un bon moyen de vérifier la robustesse des résultats [Cf. Tableau 4].

Personne ne met en doute la valeur et la précision des espérances de vie calculées. On constate donc, au départ, une forte corrélation positive entre la valeur de l'espérance de vie de chacun des sexes [Cf Annexe 5], que ce soit à la naissance (+0,61) ou à 65 ans (+0,78). Les mêmes corrélations sont plus fortes pour la valeur de l'espérance de vie sans incapacité, que ce soit à la naissance (+0,85) ou à 65 ans (+0,83).

**Tableau 4 : Corrélation entre les sexes, à la naissance et à 65 ans**

**4.1** : de l'espérance de vie et de l'espérance de vie sans incapacité (exprimées en années)

Espérance de vie		Espérance de vie sans incapacité	
A la naissance	A 65 ans	A la naissance	A 65 ans
+ 0,61	+ 0,78	+ 0,85	+ 0,83

**4.2** : du ratio de l'espérance de vie sans incapacité à l'espérance de vie (exprimé en pourcentage), tous niveaux d'incapacité confondus et incapacité sévère

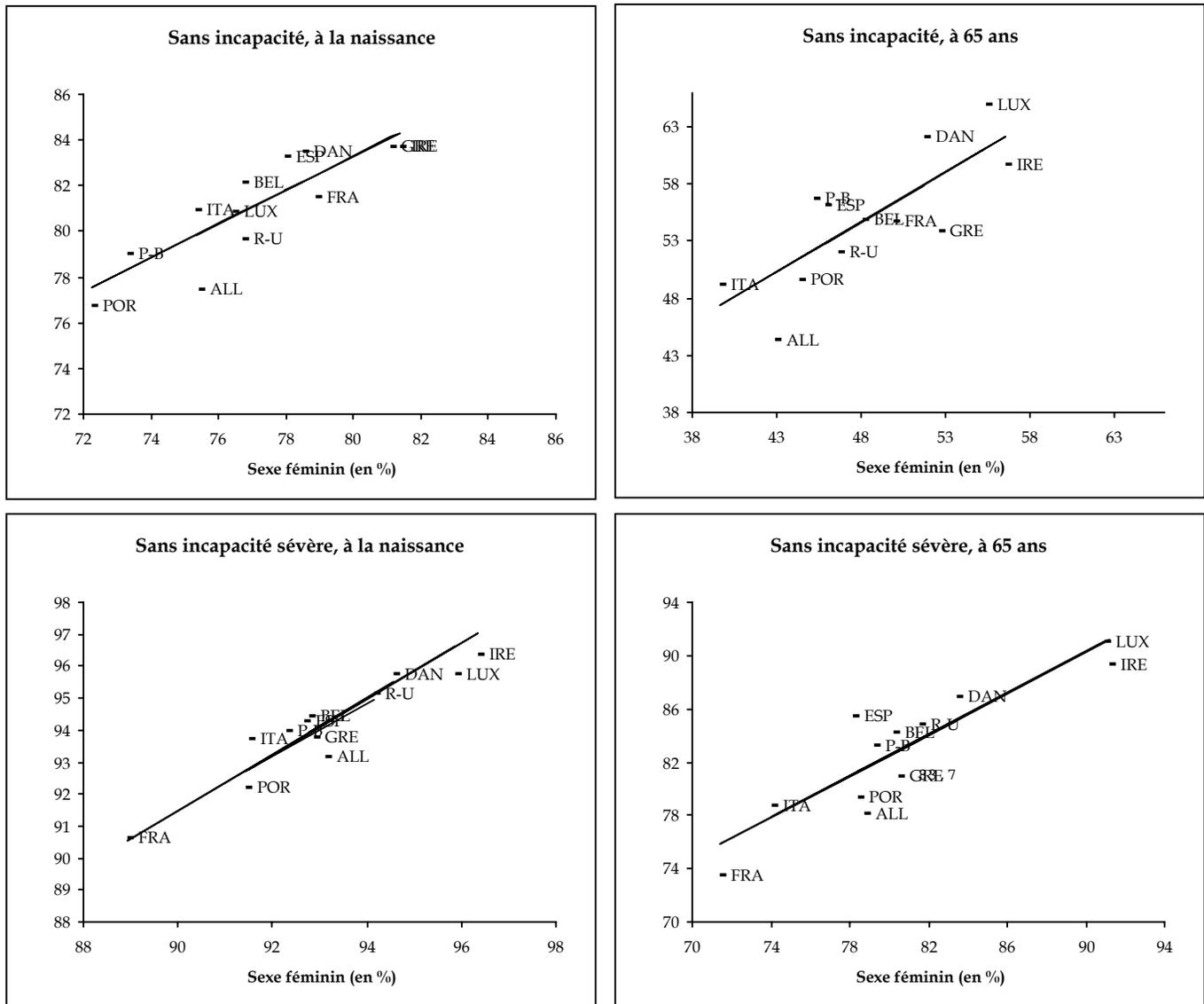
Tous niveaux d'incapacité confondus		Incapacité sévère	
A la naissance	A 65 ans	A la naissance	A 65 ans
+ 0,86	+ 0,79	+ 0,94	+ 0,89

Le graphique 3 montre alors que la corrélation entre la part des années vécues sans incapacité pour chacun des sexes est très fortement positive que ce soit à la naissance ou à 65 ans, pour l'incapacité sévère ou l'incapacité tous niveaux d'incapacité confondus ; soit respectivement +0,86 pour la part des années vécues sans incapacité tous niveaux d'incapacité confondus, à la naissance, +0,79 pour la part des années vécues sans incapacité tous niveaux d'incapacité confondus, à 65 ans, +0,94 pour la part des années vécues sans incapacité sévère, à la naissance, et 0,89 pour la part des années vécues sans incapacité sévère, à 65 ans.

Si nous ne savons pas à quoi sont dues les différences que l'on constate entre les pays européens pour les niveaux d'incapacité observés par le Panel Européen des Ménages, nous pouvons être sûrs que ces différences ne sont pas dues à des fluctuations d'échantillonnage. **Les niveaux d'incapacité observés dans les différents pays européens sont encore plus corrélés entre les sexes que les niveaux de mortalité.**

Ce dernier graphique permet de confirmer en outre l'impression que l'on tirait de l'examen visuel des différentes courbes de survie. **La part des années vécues sans incapacité - tous niveaux d'incapacité confondus - est inférieure, pour le sexe féminin, d'environ 4% à la naissance et de 6% à 65 ans. La part des années vécues sans incapacité sévère est inférieure, pour le sexe féminin, d'environ 1% à la naissance et de 2% à 65 ans.**

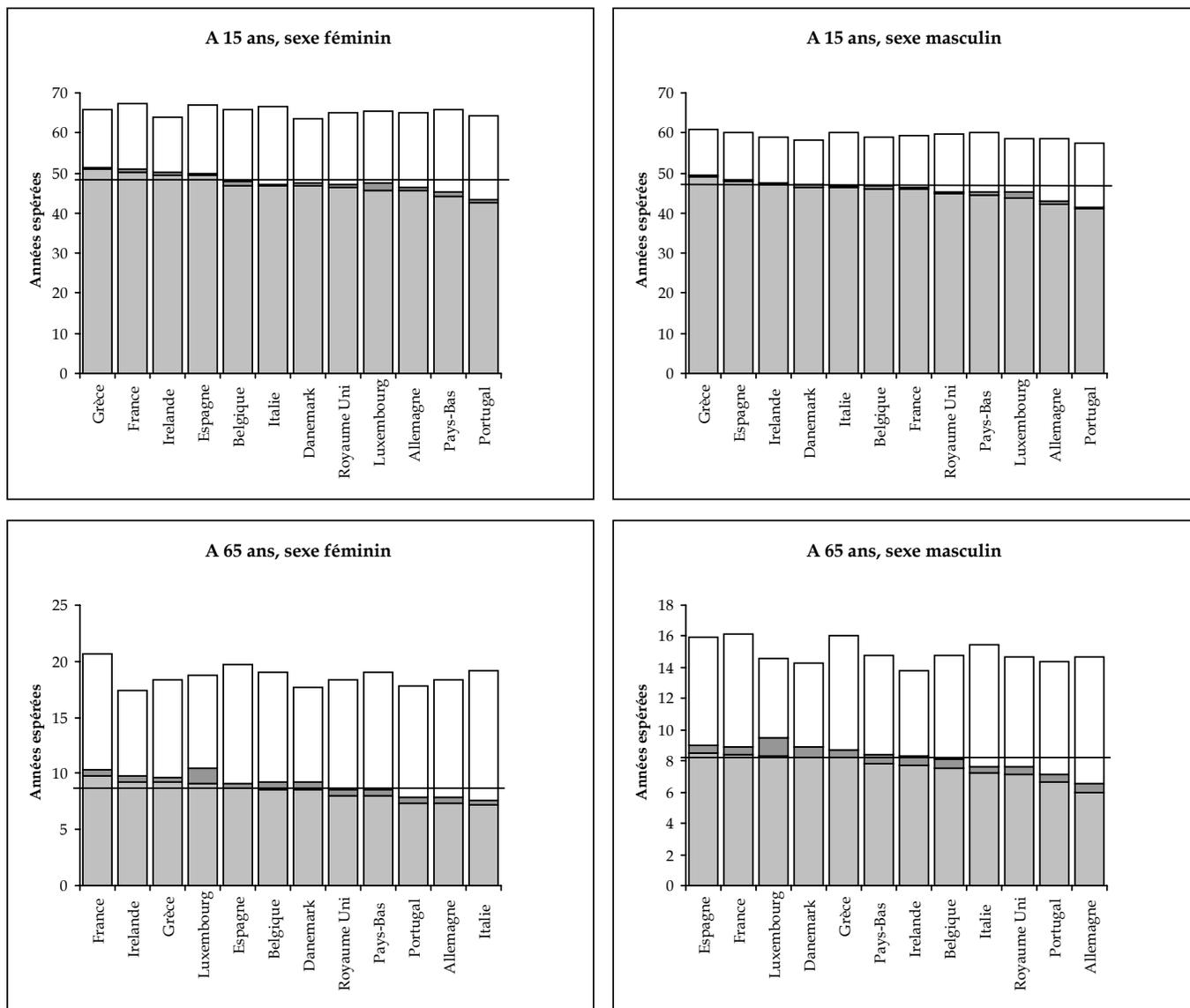
**Graphique 3 : Corrélation entre les sexes du ratio de l'espérance de vie sans incapacité à l'espérance de vie (exprimé en pourcentage), tous niveaux d'incapacité confondus et incapacité sévère, à la naissance et à 65 ans**



**La précision des résultats :** L'échantillon du Panel Européen des Ménages est de bonne taille et les précisions des espérances de santé calculées assez grandes [Cf. Annexe 2].

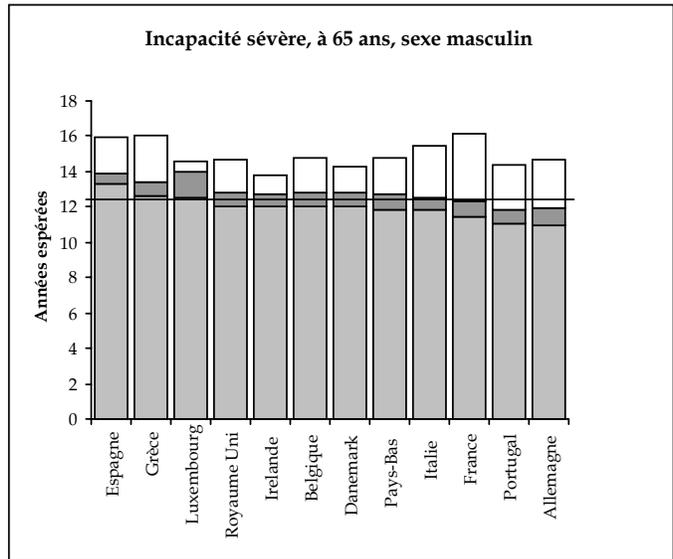
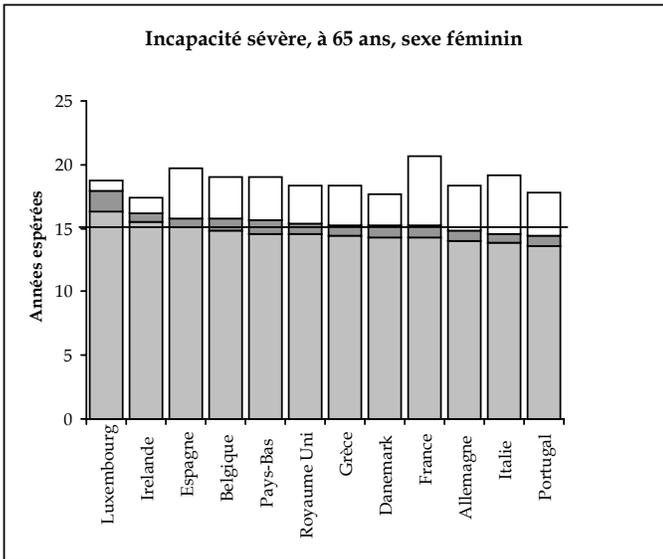
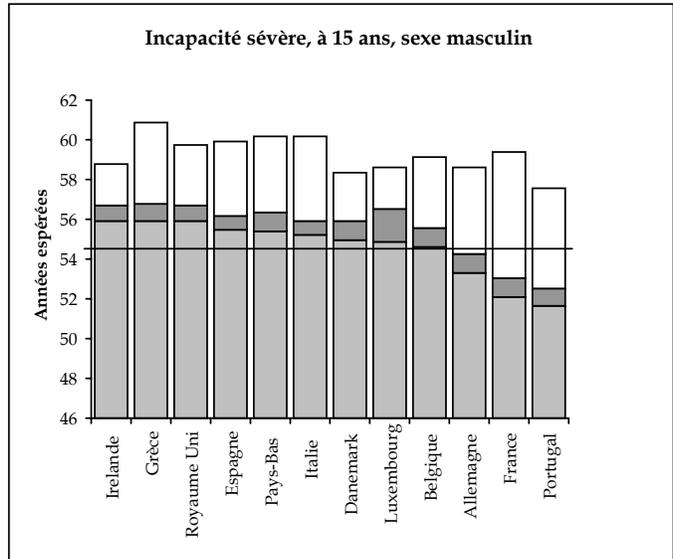
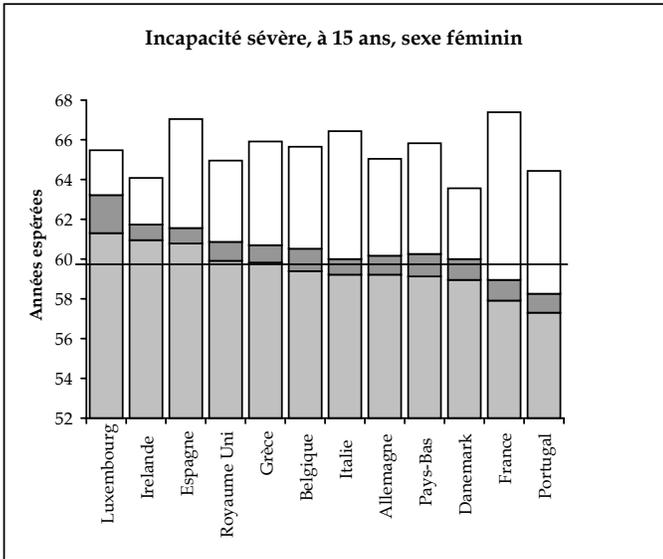
Les Graphiques 4 et 5 montrent l'intervalle de confiance à 95% de chaque calcul (+/-1,96σ) au moyen d'une bande foncée. On peut ainsi voir avec le graphique 4 que l'espérance de vie sans incapacité - tous niveaux d'incapacité confondus - est significativement plus élevée à 15 ans pour les jeunes filles résidant en Grèce, en France ou en Irlande que pour celles résidant en Italie, au Danemark, au Royaume Uni, au Luxembourg, en Allemagne, aux Pays-Bas ou au Portugal. Pour chaque sexe et pour chaque âge de départ du calcul, 15 ans ou 65 ans, on trouve des résultats légèrement différents.

**Graphique 4 : Espérance de vie sans incapacité - tous niveaux d'incapacité confondus - estimation haute (+ 1,96  $\sigma$ ) et estimation basse (- 1,96 $\sigma$ ), Union européenne, 1994**



Le Graphique 5 reprend ces résultats pour l'incapacité sévère. On peut ainsi voir que l'espérance de vie sans incapacité sévère, à 15 ans, est significativement plus élevée pour les femmes au Luxembourg qu'en France et pour les hommes en Irlande qu'au Portugal. A 65 ans, on remarque par exemple que l'espérance de vie sans incapacité sévère est significativement plus élevée pour les hommes en Espagne qu'en Allemagne. Chacun peut voir sur ces graphiques, et en fonction des critères exposés, si l'espérance de vie sans incapacité d'un pays européen quelconque est significativement différente de celles des autres pays de la Communauté.

**Graphique 5 : Espérance de vie sans incapacité sévère, estimation haute (+ 1,96  $\sigma$ ) et estimation basse (- 1,96 $\sigma$ ), Union européenne, 1994**



**Discussion**

Les espérances de vie sans incapacité sévère ou tous niveaux d'incapacité confondus, varient significativement au sein de l'Union européenne d'un pays à l'autre. La seule façon d'expliquer ces résultats autrement que par une différence réelle des taux d'incapacité dans la vie quotidienne est de considérer que la question n'a pas le même sens dans les différents pays et que par conséquent elle ne mesure par le même type ou le même degré d'incapacité.

Contre cet argument, on note d'abord une absence totale de géographie de l'incapacité regroupant plusieurs pays sur des critères culturels comme les pays nordiques ou de langue latine ou encore catholiques ou protestants. Ensuite, on note que les questions globales sur l'incapacité dans la vie quotidienne sont couramment utilisées dans les enquêtes "santé" (Verbrugge, 1997). C'est par exemple le cas de la France ou du Royaume Uni. La formulation de ces questions est simple comme celle des réponses, en particulier si on se limite à la réponse "Oui, sévèrement" et si on ne considère que la population âgée de plus de 65 ans qui est largement sensibilisée en Europe à la notion de difficultés dans la vie quotidienne, base de toutes les mesures de la "dépendance" des personnes âgées.

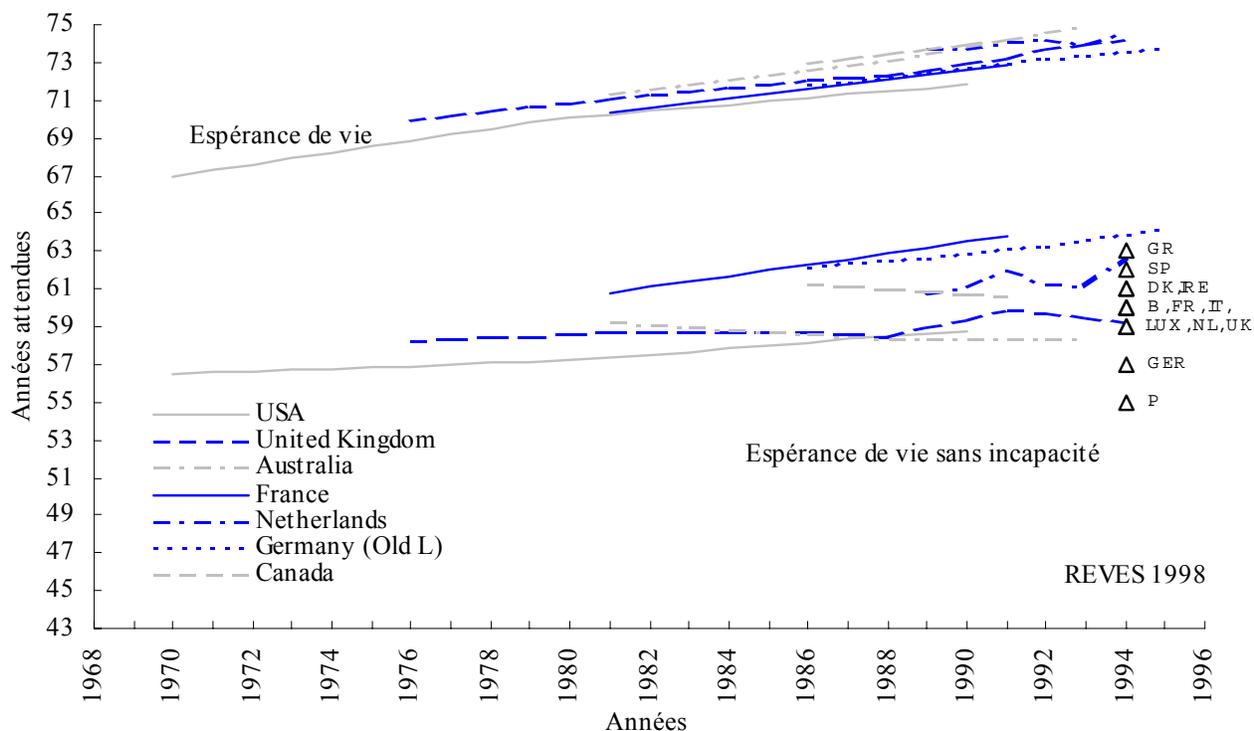
Faute de données comparables sur la population vivant en institution, nous avons considéré que celle-ci connaissait dans chaque pays des taux d'incapacité comparables à ceux de la population des ménages ordinaires. Cette hypothèse est invraisemblable mais nécessaire au calcul. Cependant, il y a peu de chance que les différences dans les taux d'institutionnalisation et dans la sévérité des niveaux d'incapacité de la population hébergée expliquent les écarts significatifs d'espérance de vie sans incapacité observés entre les pays de l'Union européenne. Idéalement, il faudrait pouvoir disposer d'informations comparables sur les niveaux d'incapacité de la population hébergée dans les différentes institutions des pays de l'Union. Disposer d'un taux d'institutionnalisation et considérer que toutes les années vécues en institution sont des années d'incapacité n'est pas suffisant car le parc des institutions d'hébergement n'est sûrement pas comparable d'un pays à l'autre.

Au niveau européen cette étude montre d'abord que plus l'espérance de vie est élevée plus la part des années vécues sans incapacité sévère est faible et, ensuite, que la part des années vécues sans incapacité au sein de l'espérance de vie est inférieure pour le sexe féminin. Ces résultats pourraient suggérer que l'Union européenne se trouve globalement dans une phase de pandémie relative de l'incapacité, correspondant à une situation où l'espérance de vie augmente plus vite que l'espérance de vie sans incapacité et, où par conséquent, la part des années vécues sans incapacité diminue. Toutefois, rien ne prouve que cette relation transversale observée entre les pays européens se vérifie ou vérifiera pour l'Europe au cours du temps et pour chacun d'entre eux.

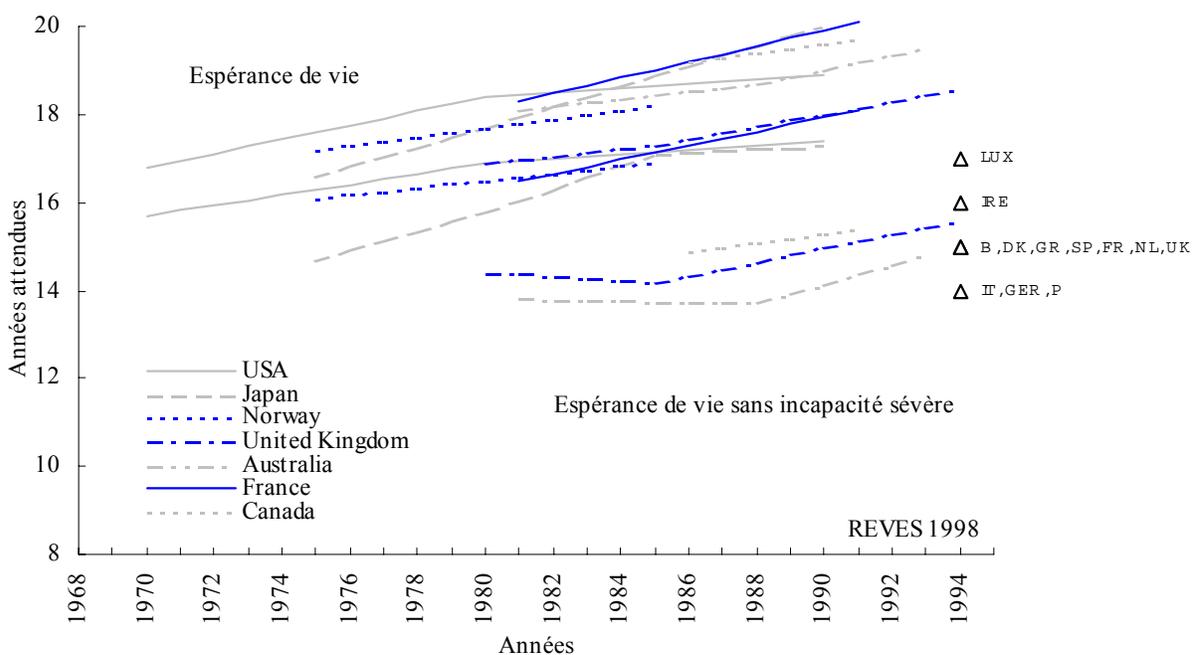
Le Panel des Ménages de la Communauté Européenne (PMCE) que nous avons utilisé pour cette étude présente un certain nombre de faiblesses méthodologiques qu'Eurostat a bien analysé. Ainsi, si dans huit pays l'adaptation de la première vague du PMCE est très proche de la version de référence (Allemagne, Danemark, Espagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Portugal, et Royaume Uni), dans deux pays des questions supplémentaires ont été ajoutées (Belgique et Irlande), et dans deux autres l'adaptation s'écarte significativement de la version de référence (France et Pays-Bas), (Eurostat, 1996a). Pourtant Eurostat avait bien prévu une procédure de traduction en quatre étapes : (i) traduction initiale, (ii) traduction retour indépendante, (iii) conciliation, et (iv) incorporation des corrections (Eurostat, 1996b).

Toutefois, les deux derniers graphiques confirment globalement la validité des différents résultats nationaux et européens les uns par rapport aux autres. Les valeurs calculées avec les données du PMCE tombent exactement au milieu des estimations nationales que nous avons rassemblées dans l'étude précédente (Robine et Romieu, 1998), que ce soit pour l'incapacité tout niveaux d'incapacité confondus à la naissance comme le montre le Graphique 6 avec l'exemple du sexe masculin ou pour l'incapacité sévère à 65 ans comme le montre le Graphique 7 avec l'exemple du sexe féminin.

**Graphique 6 : Tendence de l'espérance de vie sans incapacité, tous niveaux d'incapacité confondus, dans les différents pays européens et valeurs de l'espérance de vie sans incapacité calculées avec les données du Panel des Ménages de la Communauté Européenne (PMCE) en 1994, sexe masculin à la naissance**



**Graphique 7 : Tendence de l'espérance de vie sans incapacité sévère dans les différents pays européens et valeurs de l'espérance de vie sans incapacité sévère calculées avec les données du Panel des Ménages de la Communauté Européenne (PMCE) en 1994, sexe féminin à 65 ans**



Le Graphique 7 permet même de distinguer l'incapacité sévère de type ADL (dépendance) d'un niveau d'incapacité encore plus sévère (institutionnalisé ou confiné au domicile). L'Annexe 6 contient ces mêmes graphiques pour chaque sexe, à la naissance ou à 65 ans, pour l'incapacité tous niveaux confondus ou pour l'incapacité sévère.

**Et à l'avenir :** Bien que pour la première vague, celle de 1994, le taux de réponse ait dépassé 70% en moyenne, on observe toutefois une grande variation dans ce taux qui va de moins de 50%, au Luxembourg ou en Allemagne, à plus de 90% en Italie ou en Grèce. Pour la deuxième vague, celle de 1995, le taux de réponse dépasse 80% dans tous les pays avec une moyenne de 87% (Eurostat, 1998).

Toutefois la présentation de la question "*Are you hampered in your daily activities...*" a été modifiée pour la seconde et la troisième vague. Elle est désormais précédée par la question "*Do you have any chronic physical or mental health problem, illness or disability?*" "Yes" ou "No" et est seulement posée à ceux qui ont répondu "Yes" (Eurostat, 1996b).

Cette modification, décidée avant l'analyse de la première vague, est malheureuse car, d'une part, elle rend difficiles les comparaisons entre les deux premières vagues et, d'autre part, elle interdit la production de données de transition entre celles-ci. Pourtant, c'est Eurostat, lui même qui notait que comme le principal objectif du PMCE est de générer des données longitudinales, les changements entre les différentes vagues d'enquête doivent être aussi limités que possible (Eurostat, 1996b).

## Références

- Bebbington AC (1988) The expectation of life without disability in England and Wales. *Soc Sci Med* 27:321-326.
- Bone M, Bebbington AC, Jagger C, Morgan K, Nicolaas G (1995) *Health expectancy and its uses*. London: HMSO, 90p.
- Dupâquier J (1995). *L'espérance de vie sans incapacités : faits et tendances : premières tentatives d'explication*. Paris: Presses Universitaires de France, 286p.
- Jagger C (1997) *Health expectancy calculation by the Sullivan method: a practical guide*. EuroREVES, 29p.
- Mathers CD (1991) *Health expectancies in Australia 1981 and 1988*. Canberra: Australian Institute of Health; AGPS, 117p.
- Ministry of Health, Denmark (1994) *Recommendations to the high-level committee on health from the working party on community health data and indicators*. Denmark : Ministry of Health., 5 vol.
- Organisation for Economic Co-operation and Development (1976). *Measuring social well-being*. Paris : OCDE, (Programme d'élaboration des indicateurs sociaux de l'OCDE; n°2).
- Organisation for Economic Co-operation and Development (1997) *OECD Health Data 97*. Paris OECD.
- RIVM (1997) *Volksgezondheid Toekomst Verkenning 1997. III Gezondheid en levensverwachting gewogen*. RIVM, Elsevier, 225p.
- Robine JM, Brouard N, Jagger C, Ritchie K, van de Water HPA (1997) Euro-REVES, a concerted action in support of harmonization of health expectancy calculations in Europe. Montpellier, INSERM (Final activity report).
- Robine JM, Colvez A, Bucquet D, Hatton F, Morel B, Lelaidier S (1986) L'espérance de vie sans incapacité en France en 1982. *Population* 41:1025-1042.
- Robine JM, Mormiche P (1994) Estimation de la valeur de l'espérance de vie sans incapacité en France en 1991. *Solidarité Santé : Etudes Statistiques* (1):17-36.
- Robine JM, Romieu I (1998). *Health expectancies in the European Union*. REVES paper 319.
- Roelands M, Van Oyen H (1995) *L'espérance de vie sans invalidité des personnes âgées : une méthode de planning et de prise de décision dans le secteur des soins de santé*. Bruxelles: Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles, 142p.
- Sihvonen AP (1994) *Suomalaisten toimintakykyiset elinvuodet: metodinen tarkastelu ja mittaaminen*. Helsinki, 150p.
- Sullivan DF (1971) A single index of mortality and morbidity. *HSMHA Health Rep* 86:347-354.
- Eurostat (1996a) *The European Community Household Panel (ECHP): Survey methodology and implementation..* Volume 1, Eurostat.
- Eurostat (1996b) *The European Community Household Panel (ECHP): Methods..* Volume 1 Survey questionnaires: Waves 1-3. Eurostat.
- Eurostat (1998) *The EC Household Panel Newsletter* 1 1998, Eurostat.
- van de Water HPA, Boshuizen HC, Perenboom RJM (1995) *Health expectancy of the Dutch population*. Leiden: TNO, 21p.
- van Ginneken JK, Bonte JT (1989) *Sex differentials in life expectancy free of disability in the Netherlands in 1981-1985*. In: International Population Conference, International Union for Scientific Study of Population, New Delhi.
- van Ginneken JKS, Dissevelt AG, van de Water HPA, van Sonsbeek JLA (1991) Results of two methods to determine health expectancy in the Netherlands in 1981-1985. *Soc Sci Med* 32:1129-1136.
- Verbrugge LM (1997) A global disability indicator. *J Aging Studies* 11(4):337-362.
- World Health Organisation (1984) *The uses of epidemiology in the study of the elderly : Report of a WHO scientific group on the epidemiology of aging*. Geneva: WHO, 1984. (Technical Report Series 706)
- World Health Organisation (1985) *Targets for health for all: Targets in support of the European regional strategy for Health For All*. Copenhagen : WHO Regional Office for Europe.
- World Health Organisation Regional Office for Europe (1988) *Consultation to develop common methods and instruments for health interview survey*. Voorburg: NCBS, 82p.

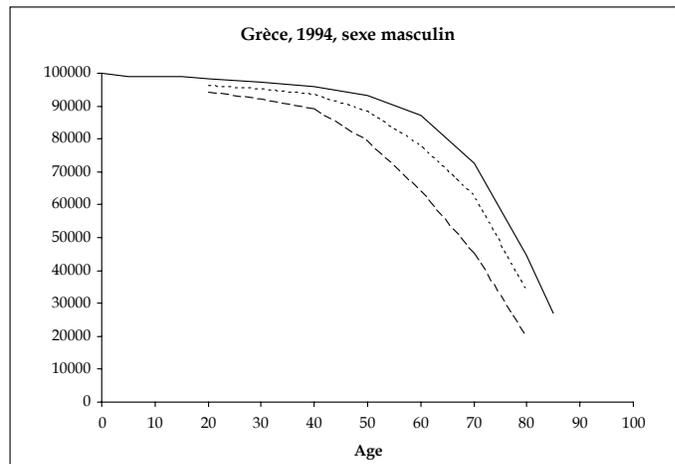
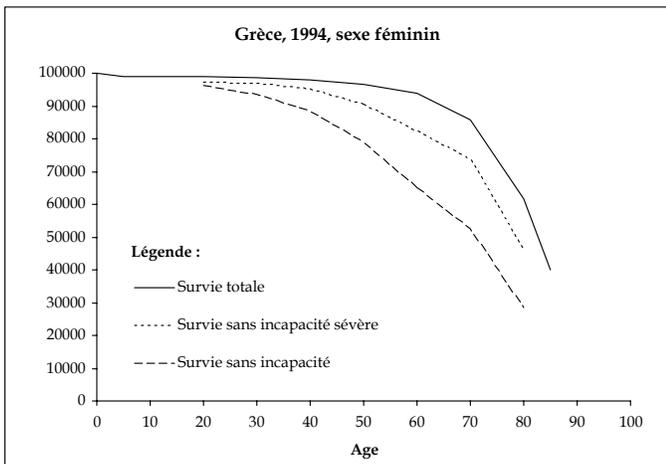
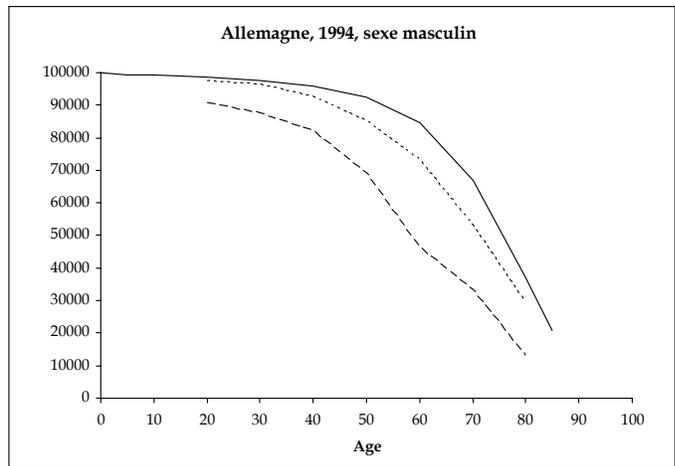
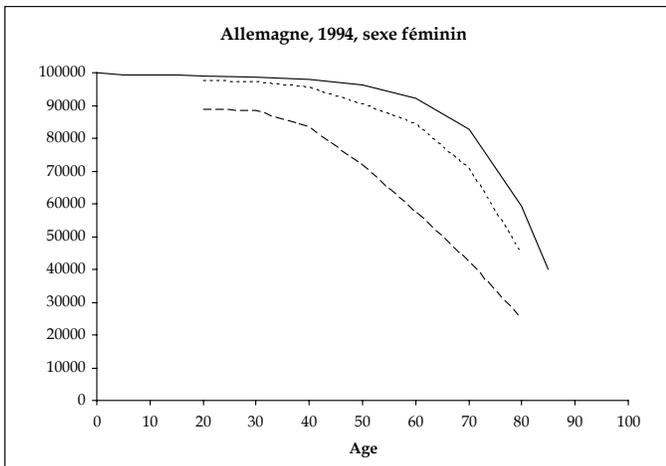
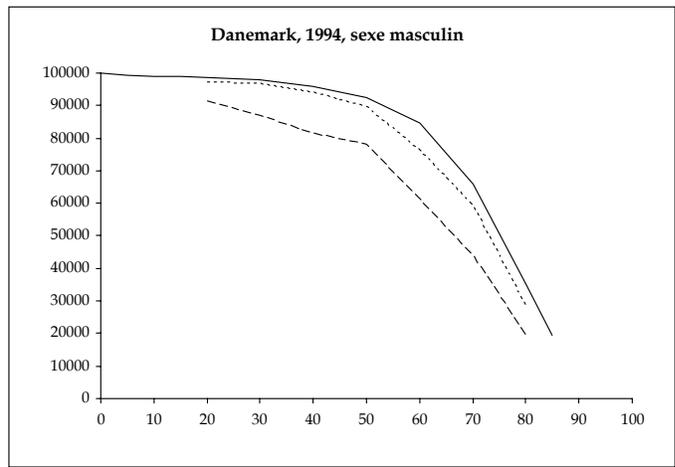
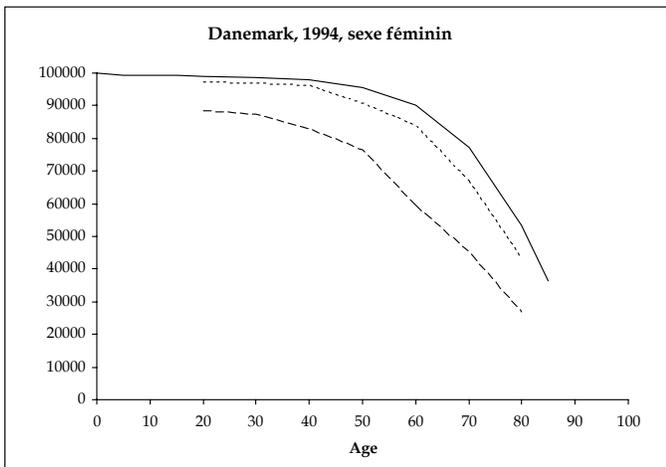
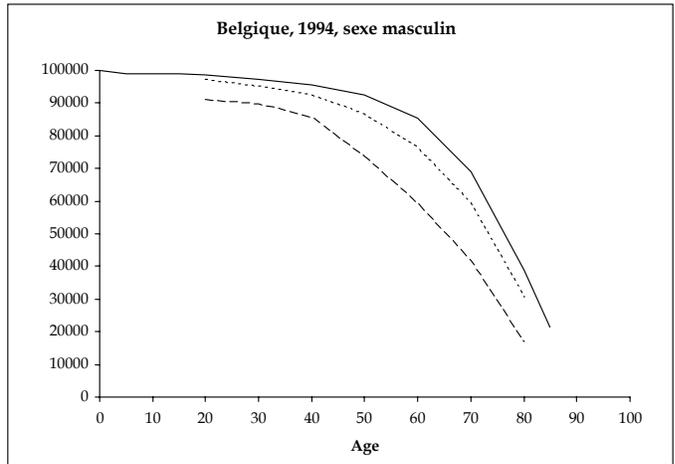
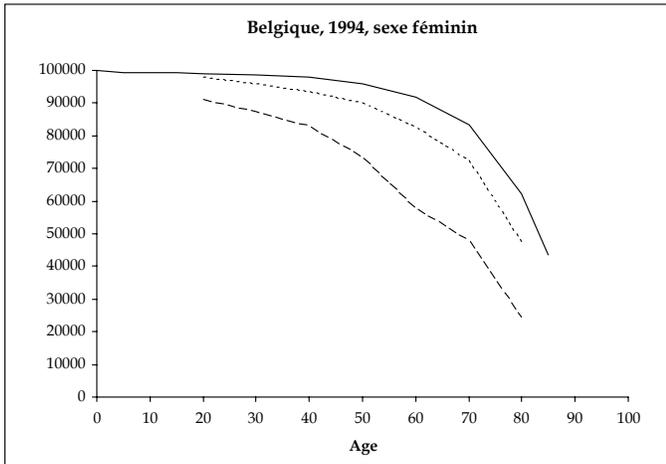
World Health Organisation Regional Office for Europe (1996) *Health interview surveys: Toward international harmonization of methods and instruments*. WHO Regional Publications European Series 58, 161p.

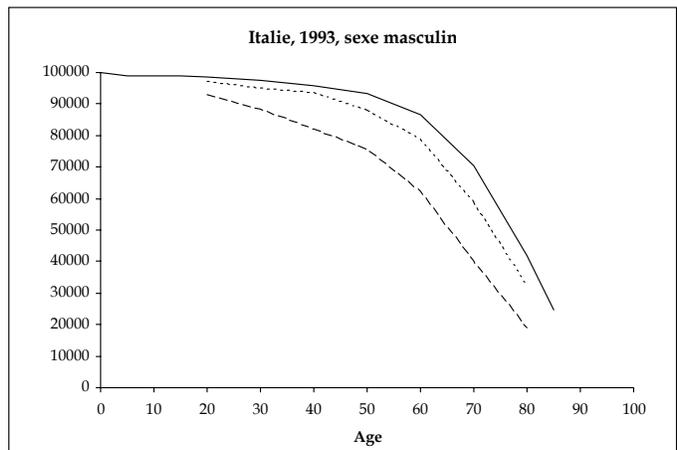
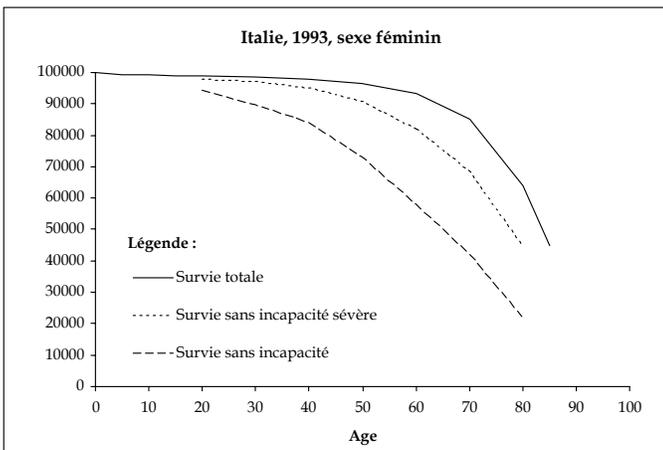
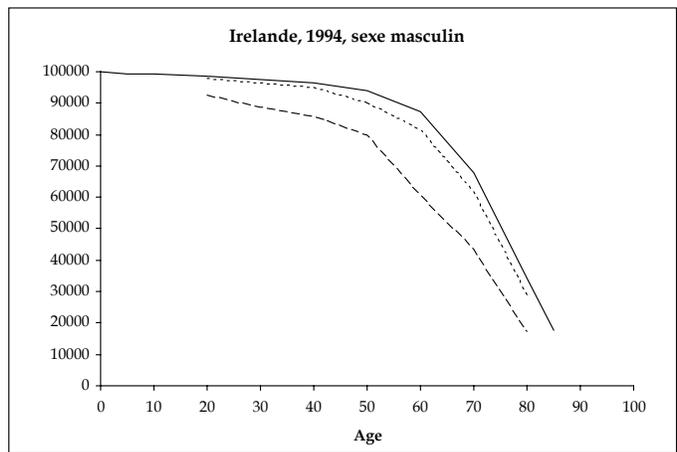
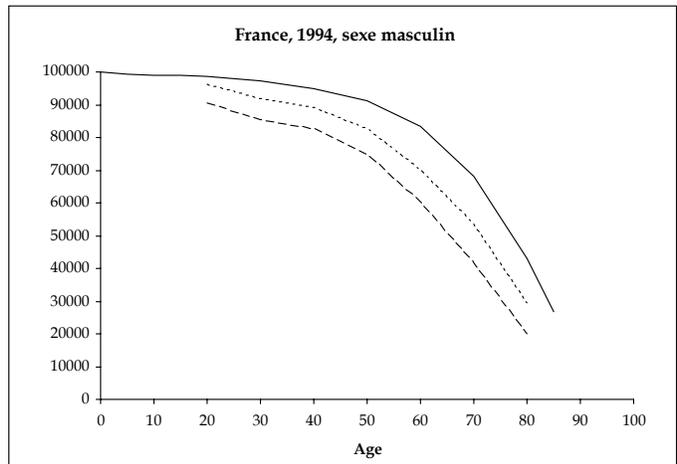
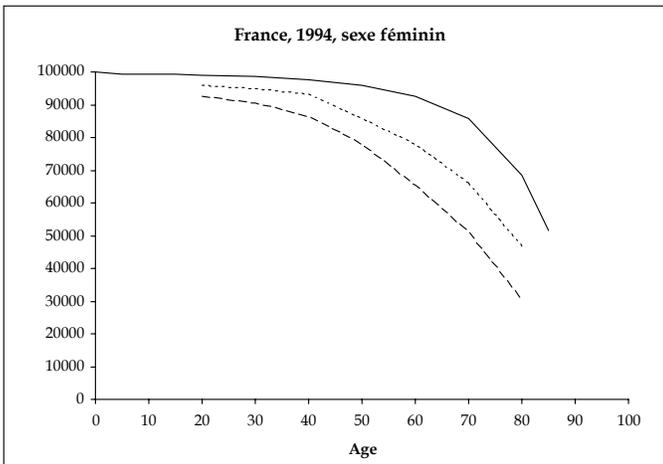
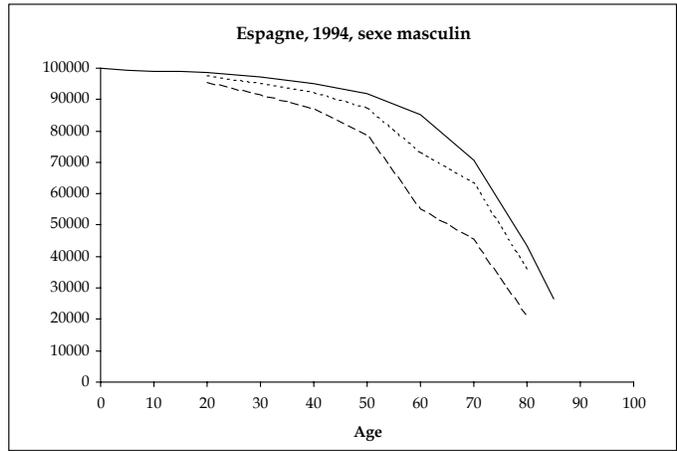
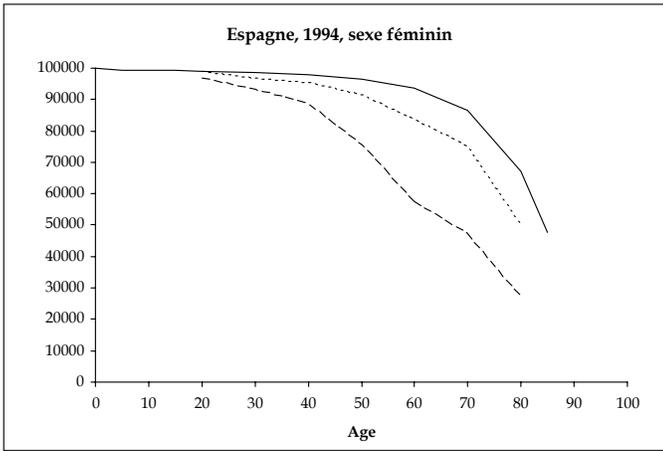
World Health Organization (1997) *The world Health Report 1997: conquering suffering, enriching humanity*. Geneva: WHO, 162p.

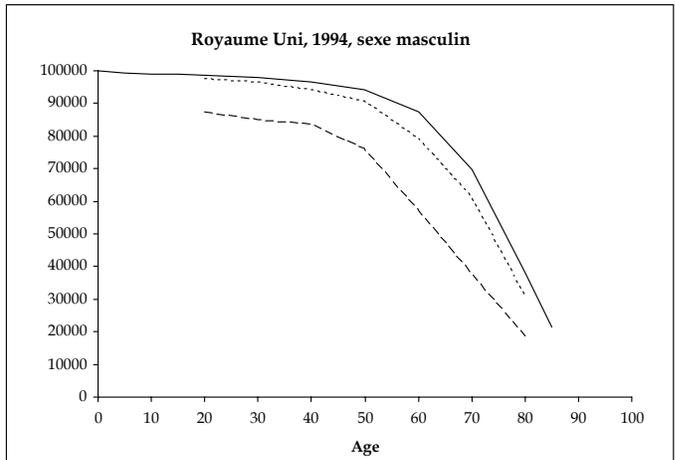
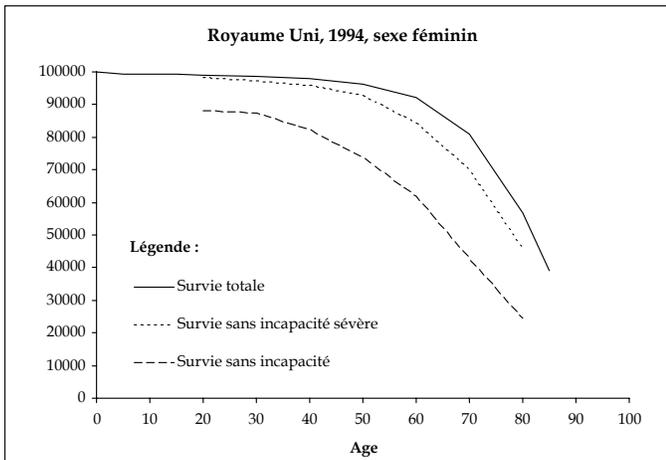
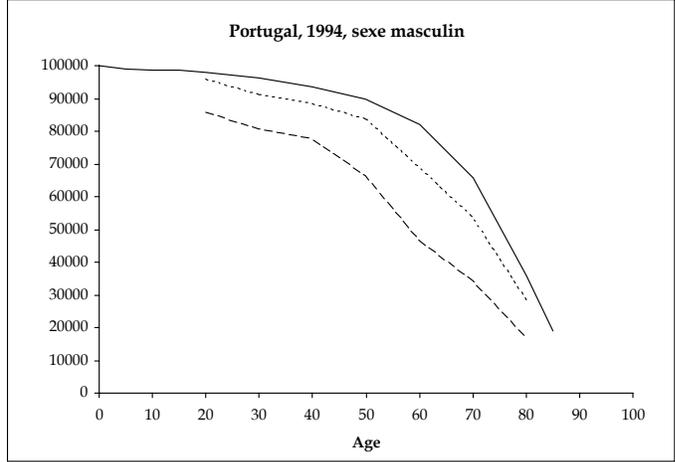
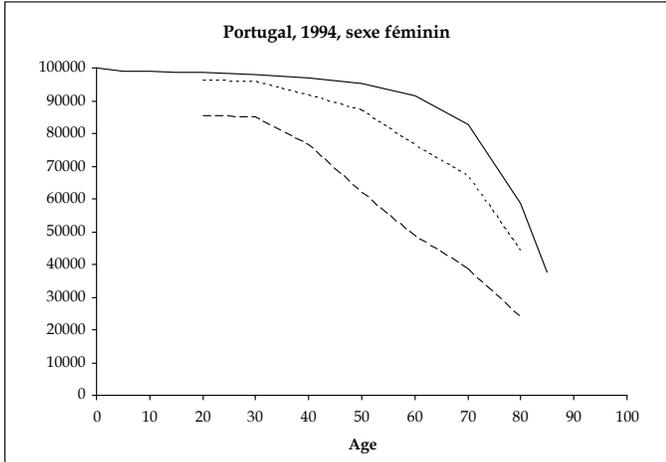
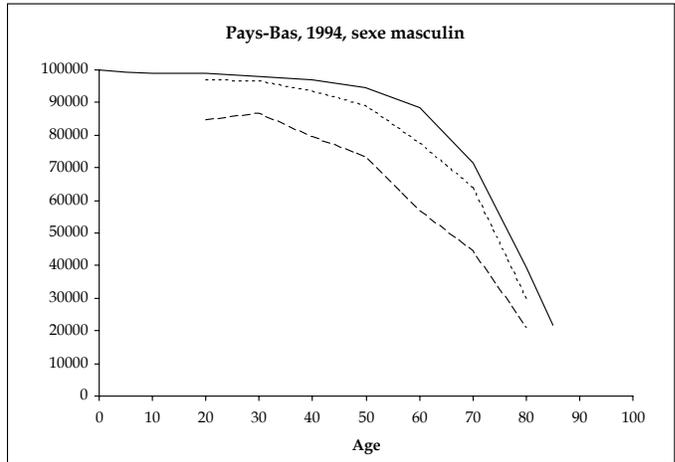
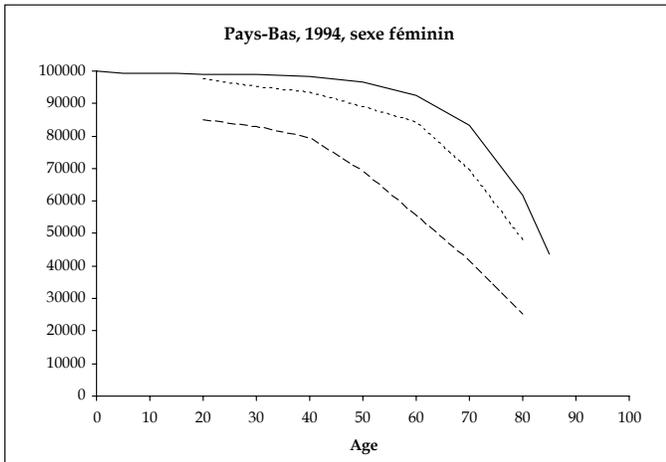
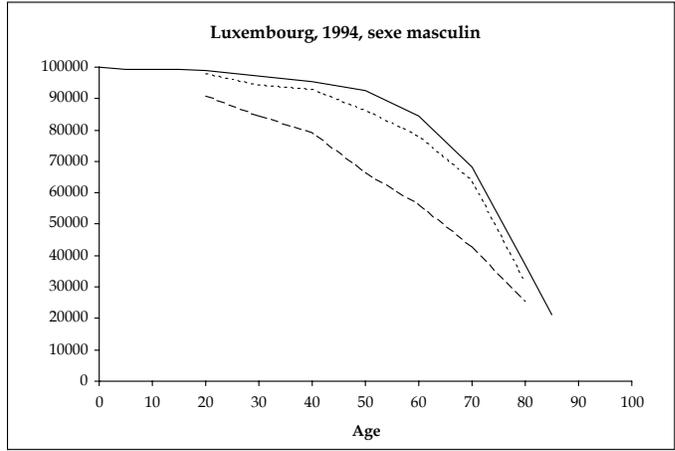
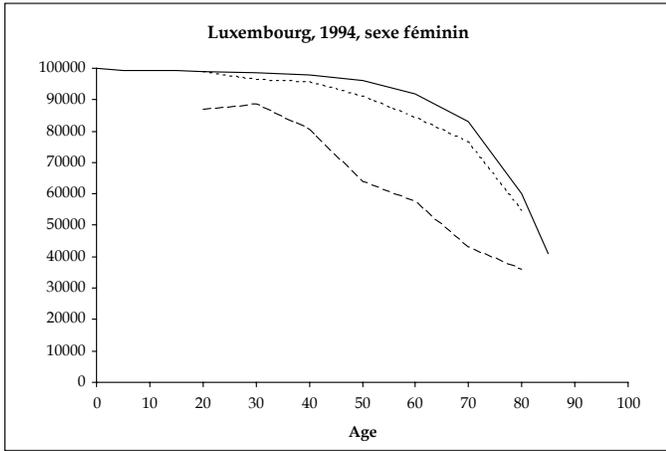
## **Annexes :**

### **Annexe 1 : Courbes de survie**











**Annexe 2 : Espérances de vie et espérances de vie sans incapacité selon le niveau de sévérité de l'incapacité dans les pays de l'Union européenne en 1994, par sexe**



## Belgique, sexe féminin

Age	Espérance de vie	Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s		Espérance de vie sans incapacité sévère EVSI +/- 1.96s		Ensemble en %	Répartition de l'espérance de vie		
							Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère
0	80,1		61,4		74,3	100,0	76,7	16,1	7,2
15	65,7	46,9	47,8	47,8	59,4	100,0	72,7	18,6	8,6
25	55,9	37,9	38,7	38,7	49,8	100,0	69,3	20,7	10,0
35	46,2	29,3	30,0	30,0	40,3	100,0	65,1	23,3	11,6
45	36,7	21,1	21,9	21,9	31,2	100,0	59,6	26,8	13,5
55	27,6	14,1	14,7	14,8	22,6	100,0	53,4	30,3	16,3
65	19,0	8,6	9,2	9,2	14,8	100,0	48,1	32,1	19,8
75	11,5	4,0	4,5	4,5	8,0	100,0	39,2	34,5	26,2
85	5,8	1,7	2,2	2,3	3,4	100,0	38,5	28,8	32,7

## Belgique, sexe masculin

Age	Espérance de vie	Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s		Espérance de vie sans incapacité sévère EVSI +/- 1.96s		Ensemble en %	Répartition de l'espérance de vie		
							Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère
0	73,3		60,3		69,3	100,0	82,2	12,3	5,6
15	59,1	46,1	46,8	46,8	54,6	100,0	79,2	14,1	6,7
25	49,7	37,3	38,0	38,0	45,4	100,0	76,5	15,7	7,8
35	40,3	28,5	29,2	29,2	36,1	100,0	72,5	18,2	9,2
45	31,1	20,2	20,8	20,8	27,1	100,0	67,0	21,8	11,2
55	22,5	13,1	13,7	13,8	19,0	100,0	61,2	25,3	13,5
65	14,8	7,6	8,1	8,1	12,0	100,0	55,0	29,2	15,8
75	8,8	3,6	4,1	4,2	6,7	100,0	47,1	34,3	18,6
85	4,6	2,1	2,8	2,8	3,7	100,0	61,5	28,2	10,3

## Danemark, sexe féminin

Age	Espérance de vie	Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s		Espérance de vie sans incapacité sévère EVSI +/- 1.96s			Ensemble en %	Répartition de l'espérance de vie			
								Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère	
0	78,0		61,2			73,8	100,0	78,5	16,1	5,4	
15	63,6	46,6	47,6	47,6	58,9	59,5	60,0	100,0	74,8	18,7	6,5
25	53,8	37,9	38,8	38,8	49,3	49,8	50,4	100,0	72,1	20,5	7,3
35	44,0	29,2	30,1	30,1	39,7	40,2	40,7	100,0	68,4	23,0	8,6
45	34,5	21,2	22,0	22,0	30,3	30,9	31,4	100,0	63,6	25,8	10,6
55	25,7	13,9	14,7	14,7	21,9	22,4	22,9	100,0	57,1	30,1	12,8
65	17,7	8,5	9,2	9,2	14,3	14,8	15,3	100,0	51,8	31,6	16,6
75	11,0	4,4	4,9	5,0	8,3	8,8	9,3	100,0	44,7	35,1	20,1
85	5,8	1,3	1,8	1,9	3,8	4,4	4,9	100,0	31,7	43,9	24,4

## Danemark, sexe masculin

Age	Espérance de vie	Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s		Espérance de vie sans incapacité sévère EVSI +/- 1.96s			Ensemble en %	Répartition de l'espérance de vie			
								Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère	
0	72,7		60,7			69,6	100,0	83,5	12,3	4,2	
15	58,4	46,3	47,1	47,1	54,9	55,4	55,9	100,0	80,8	14,2	5,0
25	48,7	37,4	38,2	38,2	45,5	45,9	46,4	100,0	78,4	15,9	5,8
35	39,3	29,0	29,7	29,7	36,1	36,5	37,0	100,0	75,7	17,3	7,0
45	30,2	21,2	21,9	21,9	27,1	27,6	28,0	100,0	72,5	18,8	8,7
55	21,6	13,8	14,4	14,5	18,7	19,1	19,6	100,0	66,7	21,8	11,5
65	14,3	8,3	8,9	8,9	12,0	12,4	12,8	100,0	62,1	24,9	13,0
75	8,6	4,2	4,7	4,8	6,6	7,1	7,5	100,0	54,8	27,3	17,9
85	4,7	1,6	2,3	2,3	3,3	3,9	4,4	100,0	48,9	33,3	17,8

## Allemagne, sexe féminin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie									
		Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s	Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s	Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère				
0	79,5	60,0	74,0	100,0	75,4	17,7					
15	65,1	45,5	46,3	46,3	59,2	59,7	60,2	100,0	71,1	20,6	8,2
25	55,2	36,7	37,4	37,4	49,5	50,0	50,5	100,0	67,8	22,8	9,5
35	45,5	27,9	28,6	28,6	39,9	40,4	40,9	100,0	62,9	25,8	11,2
45	36,0	19,8	20,4	20,4	30,6	31,1	31,5	100,0	56,8	29,6	13,6
55	26,8	12,8	13,4	13,4	21,9	22,4	22,9	100,0	50,0	33,4	16,6
65	18,3	7,4	7,9	7,9	14,0	14,4	14,9	100,0	42,9	35,8	21,3
75	11,0	3,3	3,8	3,8	7,4	7,8	8,3	100,0	34,4	37,1	28,6
85	5,6	0,4	0,8	0,8	2,8	3,4	3,9	100,0	13,7	46,3	40,0

## Allemagne, sexe masculin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie									
		Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s	Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s	Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère				
0	73,0	56,6	68,0	100,0	77,5	15,7	6,8				
15	58,7	42,3	43,0	43,0	53,3	53,8	54,2	100,0	73,3	18,4	8,3
25	49,1	33,4	34,1	34,1	43,8	44,3	44,8	100,0	69,5	20,7	9,8
35	39,7	24,8	25,5	25,5	34,4	34,9	35,4	100,0	64,3	23,7	12,0
45	30,5	16,8	17,4	17,5	25,5	26,0	26,5	100,0	57,2	28,0	14,8
55	22,0	10,2	10,8	10,8	17,5	18,0	18,5	100,0	48,9	32,9	18,1
65	14,6	5,9	6,5	6,5	11,0	11,4	11,9	100,0	44,4	33,8	21,8
75	8,8	2,6	3,2	3,2	6,2	6,7	7,2	100,0	36,1	40,1	23,8
85	4,7	1,1	1,7	1,7	2,3	3,0	3,6	100,0	36,7	26,5	36,7

## Grèce, sexe féminin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie									
		Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s	Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s	Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère				
0	80,108	65,0	74,4	100,0	81,1	11,8	7,1				
15	65,900	50,9	51,5	51,5	59,8	60,3	60,7	100,0	78,2	13,3	8,5
25	56,100	41,3	41,9	41,9	50,1	50,6	51,1	100,0	74,7	15,5	9,8
35	46,293	32,0	32,6	32,6	40,5	40,9	41,4	100,0	70,4	18,0	11,6
45	36,626	23,2	23,8	23,8	31,0	31,5	31,9	100,0	64,9	21,1	14,0
55	27,253	15,4	16,0	16,0	22,2	22,7	23,1	100,0	58,6	24,5	16,9
65	18,367	9,2	9,7	9,7	14,4	14,8	15,2	100,0	52,6	27,8	19,6
75	10,646	4,2	4,7	4,7	7,6	7,9	8,3	100,0	43,8	30,8	25,4
85	5,500	1,5	2,0	2,0	3,5	4,0	4,4	100,0	36,5	35,7	27,8

## Grèce, sexe masculin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie									
		Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s	Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s	Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère				
0	75,090	62,9	70,4	100,0	83,8	10,0	6,2				
15	60,898	48,9	49,5	49,5	55,9	56,3	56,7	100,0	81,2	11,3	7,5
25	51,462	39,8	40,3	40,3	46,7	47,1	47,5	100,0	78,4	13,1	8,5
35	42,062	30,8	31,3	31,3	37,4	37,8	38,2	100,0	74,5	15,4	10,1
45	32,715	22,0	22,5	22,5	28,2	28,6	29,0	100,0	68,8	18,7	12,5
55	23,883	14,3	14,8	14,8	19,7	20,1	20,5	100,0	61,8	22,5	15,7
65	16,056	8,2	8,7	8,7	12,6	13,0	13,4	100,0	53,9	27,1	19,0
75	9,712	3,8	4,2	4,3	6,8	7,2	7,6	100,0	43,7	30,7	25,6
85	5,500	1,7	2,2	2,2	3,3	3,8	4,3	100,0	40,0	29,0	31,0

## Espagne, sexe féminin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie									
		Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s	Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s	Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère				
0	81,4	63,5	75,4	100,0	78,0	14,7	7,3				
15	67,0	49,3	49,9	49,9	60,8	61,2	61,6	100,0	74,4	16,9	8,8
25	57,2	39,7	40,2	40,2	50,9	51,3	51,7	100,0	70,3	19,4	10,3
35	47,5	30,4	31,0	31,0	41,4	41,8	42,2	100,0	65,2	22,7	12,1
45	37,9	21,6	22,1	22,2	32,0	32,4	32,8	100,0	58,4	26,9	14,7
55	28,6	14,2	14,7	14,7	23,1	23,5	23,9	100,0	51,3	30,7	18,0
65	19,7	8,6	9,1	9,1	15,1	15,4	15,8	100,0	45,9	32,3	21,8
75	11,8	4,1	4,5	4,5	7,9	8,3	8,6	100,0	38,0	32,3	29,7
85	5,9	1,5	1,9	1,9	3,1	3,5	3,9	100,0	32,2	27,6	40,2

## Espagne, sexe masculin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie									
		Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s	Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s	Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère				
0	74,2	61,8	70,0	100,0	83,3	11,0	5,7				
15	59,9	47,8	48,3	48,3	55,5	55,8	56,1	100,0	80,6	12,6	6,9
25	50,4	38,5	39,0	39,0	46,0	46,4	46,7	100,0	77,4	14,6	8,0
35	41,3	29,8	30,3	30,3	37,1	37,4	37,8	100,0	73,3	17,3	9,4
45	32,3	21,3	21,8	21,8	28,2	28,5	28,9	100,0	67,6	20,9	11,5
55	23,7	13,7	14,1	14,1	19,9	20,3	20,6	100,0	59,7	25,9	14,4
65	16,0	8,6	9,0	9,0	13,3	13,6	13,9	100,0	56,2	29,3	14,5
75	9,6	4,0	4,4	4,4	7,4	7,7	8,0	100,0	45,5	34,2	20,3
85	5,1	1,5	1,9	1,9	3,2	3,6	4,0	100,0	37,6	33,3	29,1

France, sexe féminin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie									
		Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s		Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s		Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère		
0	81,8		64,6			72,8	100,0	78,9	10,0	11,1	
15	67,4	50,3	50,9	50,9	57,9	58,4	59,0	100,0	75,5	11,2	13,3
25	57,6	41,1	41,7	41,7	48,4	49,0	49,5	100,0	72,4	12,5	15,1
35	48,0	32,2	32,8	32,8	39,1	39,6	40,1	100,0	68,3	14,2	17,5
45	38,5	23,7	24,3	24,3	30,0	30,5	31,0	100,0	63,0	16,1	20,8
55	29,3	16,1	16,7	16,7	21,7	22,2	22,7	100,0	56,8	18,9	24,3
65	20,6	9,8	10,3	10,3	14,3	14,7	15,2	100,0	50,0	21,4	28,6
75	12,7	4,8	5,3	5,3	8,0	8,4	8,8	100,0	41,8	24,6	33,6
85	6,5	1,9	2,3	2,4	3,6	4,1	4,5	100,0	36,0	26,5	37,5

France, sexe masculin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie									
		Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s		Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s		Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère		
0	73,7		60,1			66,8	100,0	81,5	9,1	9,4	
15	59,4	46,0	46,6	46,6	52,1	52,6	53,0	100,0	78,4	10,1	11,5
25	50,0	37,3	37,8	37,8	42,9	43,3	43,8	100,0	75,7	11,0	13,3
35	40,8	29,1	29,6	29,6	34,1	34,6	35,0	100,0	72,7	12,1	15,2
45	31,9	21,2	21,7	21,7	25,6	26,1	26,5	100,0	68,1	13,7	18,1
55	23,5	14,1	14,6	14,6	17,9	18,3	18,7	100,0	61,8	16,0	22,2
65	16,1	8,4	8,8	8,9	11,5	11,9	12,3	100,0	54,8	18,8	26,5
75	9,9	4,2	4,6	4,6	6,2	6,6	7,1	100,0	46,9	20,3	32,8
85	5,2	1,9	2,4	2,5	2,7	3,3	3,8	100,0	47,0	15,7	37,3

## Irlande, sexe féminin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie					
		Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s	Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s	Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère
0	78,6	63,9	75,7	100,0	81,4	15,0	3,7
15	64,1	49,5	61,0	100,0	78,4	17,3	4,3
25	54,2	40,3	51,2	100,0	75,7	19,4	5,0
35	44,4	31,4	41,5	100,0	72,3	22,0	5,7
45	34,8	23,3	32,2	100,0	68,8	24,9	6,3
55	25,7	15,5	23,3	100,0	62,9	29,2	7,9
65	17,3	9,2	15,5	100,0	56,6	34,6	8,8
75	10,4	5,0	9,3	100,0	53,2	39,4	7,4
85	5,4	1,9	5,1	100,0	46,3	51,9	1,9

## Irlande, sexe masculin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie					
		Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s	Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s	Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère
0	73,1	61,2	70,5	100,0	83,8	12,6	3,6
15	58,8	47,1	56,0	100,0	81,1	14,6	4,3
25	49,3	38,1	46,5	100,0	78,5	16,5	5,0
35	39,8	29,4	37,1	100,0	75,4	18,7	5,9
45	30,3	20,9	27,7	100,0	70,9	21,7	7,4
55	21,4	13,2	19,2	100,0	64,1	27,1	8,8
65	13,8	7,8	12,0	100,0	59,7	29,7	10,6
75	8,2	3,8	6,7	100,0	53,0	33,2	13,9
85	4,7	2,1	3,8	100,0	61,3	29,0	9,7

## Italie, sexe féminin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie									
		Espérance de vie sans incapacité 1.96s	EVSIs +/-	Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s	Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère			
0	80,7	60,8		73,8	100,0	75,3	16,2	8,5			
15	66,4	46,7	47,2	47,2	59,2	59,6	60,0	100,0	71,1	18,7	10,2
25	56,6	37,3	37,8	37,8	49,5	49,9	50,3	100,0	66,8	21,3	11,9
35	46,8	28,3	28,9	28,9	39,8	40,3	40,7	100,0	61,6	24,3	14,1
45	37,2	20,0	20,5	20,5	30,5	30,9	31,3	100,0	55,1	27,9	17,1
55	27,9	12,8	13,3	13,3	21,7	22,1	22,4	100,0	47,6	31,3	21,1
65	19,2	7,2	7,6	7,6	13,9	14,2	14,6	100,0	39,7	34,4	26,0
75	11,5	3,2	3,5	3,5	7,5	7,8	8,2	100,0	30,5	37,5	32,0
85	5,9	1,0	1,3	1,3	3,4	3,8	4,1	100,0	21,7	42,2	36,1

## Italie, sexe masculin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie									
		Espérance de vie sans incapacité 1.96s	EVSIs +/-	Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s	Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère			
0	74,4	60,2		69,7	100,0	80,9	12,8	6,3			
15	60,2	46,2	46,7	46,7	55,2	55,6	55,9	100,0	77,7	14,7	7,6
25	50,6	37,2	37,7	37,7	45,8	46,2	46,5	100,0	74,4	16,8	8,8
35	41,3	28,6	29,0	29,0	36,7	37,0	37,3	100,0	70,3	19,3	10,4
45	31,9	20,5	20,9	20,9	27,5	27,8	28,1	100,0	65,5	21,5	13,0
55	23,1	13,1	13,5	13,5	19,0	19,4	19,7	100,0	58,5	25,3	16,2
65	15,4	7,2	7,6	7,6	11,8	12,2	12,5	100,0	49,2	29,6	21,2
75	9,3	3,3	3,7	3,7	6,5	6,8	7,2	100,0	39,3	33,8	26,8
85	5,0	0,6	0,9	0,9	2,5	3,0	3,4	100,0	18,3	41,3	40,5

## Luxembourg, sexe féminin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie									
		Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s	Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s	Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère				
0	79,8	61,0	76,5	100,0	76,4	19,5	4,1				
15	65,4	45,6	47,4	47,4	61,3	62,3	63,2	100,0	72,4	22,8	4,8
25	55,8	37,1	38,8	38,8	51,6	52,6	53,5	100,0	69,6	24,7	5,7
35	46,1	28,3	30,0	30,0	42,1	43,1	44,0	100,0	65,2	28,3	6,5
45	36,5	20,4	22,0	22,1	32,7	33,6	34,6	100,0	60,4	31,8	7,8
55	27,3	14,4	15,9	16,0	24,1	24,9	25,8	100,0	58,0	33,2	8,8
65	18,8	9,1	10,4	10,5	16,3	17,1	17,9	100,0	55,4	35,5	9,1
75	11,3	5,4	6,7	6,8	9,3	10,1	11,0	100,0	58,9	30,5	10,6
85	6,2	1,9	3,5	3,7	4,2	5,3	6,5	100,0	57,1	28,6	14,3

## Luxembourg, sexe masculin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie									
		Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s	Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s	Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère				
0	73,1	59,1	70,0	100,0	80,9	14,9	4,2				
15	58,6	43,9	45,4	45,5	54,9	55,7	56,5	100,0	77,5	17,5	5,0
25	49,2	35,2	36,7	36,7	45,5	46,3	47,1	100,0	74,5	19,6	5,9
35	39,9	27,1	28,5	28,6	36,5	37,3	38,1	100,0	71,5	22,0	6,6
45	30,9	19,5	20,9	21,0	27,7	28,5	29,3	100,0	67,7	24,5	7,8
55	22,2	13,3	14,6	14,7	19,7	20,4	21,1	100,0	65,7	26,1	8,2
65	14,6	8,3	9,5	9,5	12,6	13,3	14,0	100,0	64,9	26,1	8,9
75	8,8	4,7	6,0	6,1	6,9	7,7	8,5	100,0	68,1	19,4	12,5
85	4,6	1,3	3,1	3,1	4,6	4,6	4,6	100,0	66,7	33,3	0,0

## Pays Bas, sexe féminin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie									
		Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s	Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s	Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère				
0	80,2	58,8	74,0	100,0	73,3	19,0	7,7				
15	65,8	44,2	45,1	45,1	59,1	59,7	60,3	100,0	68,6	22,2	9,2
25	56,0	35,8	36,6	36,7	49,4	50,0	50,6	100,0	65,5	23,9	10,6
35	46,2	27,6	28,4	28,4	40,0	40,6	41,1	100,0	61,5	26,4	12,1
45	36,6	19,8	20,6	20,6	30,9	31,5	32,0	100,0	56,2	29,7	14,1
55	27,5	13,2	13,9	13,9	22,4	22,9	23,5	100,0	50,5	32,9	16,6
65	19,0	8,0	8,6	8,6	14,5	15,0	15,6	100,0	45,2	34,0	20,7
75	11,5	4,1	4,6	4,7	8,1	8,6	9,1	100,0	40,5	34,8	24,6
85	5,8	1,7	2,3	2,4	3,4	4,1	4,7	100,0	40,3	29,9	29,9

## Pays Bas, sexe masculin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie									
		Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s	Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s	Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère				
0	74,5	58,9	70,1	100,0	79,1	14,9	6,0				
15	60,2	44,6	45,4	45,4	55,4	55,8	56,3	100,0	75,3	17,4	7,2
25	50,5	36,3	37,0	37,0	45,8	46,3	46,8	100,0	73,2	18,4	8,3
35	40,9	27,7	28,4	28,4	36,3	36,8	37,3	100,0	69,5	20,5	10,0
45	31,5	19,9	20,6	20,6	27,2	27,7	28,2	100,0	65,4	22,6	12,0
55	22,5	12,9	13,5	13,5	18,7	19,2	19,7	100,0	60,0	25,3	14,7
65	14,7	7,8	8,4	8,4	11,9	12,3	12,7	100,0	56,7	26,6	16,7
75	8,7	3,7	4,3	4,3	6,0	6,5	7,0	100,0	49,0	25,9	25,1
85	4,7	0,8	1,5	1,5	2,8	3,5	4,1	100,0	32,4	41,2	26,5

## Portugal, sexe féminin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie									
		Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s	Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s	Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère				
0	78,5	56,7	71,8	100,0	72,2	19,2	8,6				
15	64,5	42,6	43,3	43,3	57,3	57,8	58,3	100,0	67,1	22,5	10,3
25	54,7	34,1	34,8	34,8	47,7	48,2	48,7	100,0	63,6	24,6	11,8
35	45,1	25,6	26,3	26,3	38,2	38,7	39,2	100,0	58,4	27,6	14,0
45	35,6	18,1	18,7	18,7	29,3	29,7	30,2	100,0	52,6	30,9	16,5
55	26,4	12,0	12,6	12,6	20,8	21,3	21,7	100,0	47,7	32,7	19,6
65	17,8	7,4	7,9	7,9	13,5	13,9	14,3	100,0	44,4	34,0	21,6
75	10,1	3,8	4,2	4,3	7,3	7,7	8,1	100,0	41,8	33,9	24,3
85	4,7	1,7	2,1	2,1	3,1	3,5	3,9	100,0	44,5	30,0	25,5

## Portugal, sexe masculin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie									
		Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s	Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s	Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère				
0	71,6	55,0	66,0	100,0	76,8	15,4	7,8				
15	57,6	41,0	41,6	41,6	51,6	52,1	52,5	100,0	72,3	18,1	9,6
25	48,3	32,8	33,4	33,4	42,5	43,0	43,4	100,0	69,1	19,8	11,1
35	39,3	25,0	25,6	25,7	33,9	34,3	34,8	100,0	65,3	22,1	12,7
45	30,3	17,4	18,0	18,0	25,4	25,8	26,2	100,0	59,4	25,6	15,0
55	21,9	11,0	11,5	11,5	17,3	17,8	18,2	100,0	52,6	28,6	18,8
65	14,4	6,7	7,2	7,2	11,0	11,4	11,8	100,0	49,6	29,7	20,6
75	8,3	3,3	3,8	3,8	5,9	6,3	6,7	100,0	46,0	30,1	23,9
85	4,0	1,1	1,7	1,7	1,8	2,4	3,0	100,0	42,2	17,8	40,0

## Royaume Uni, sexe féminin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie									
		Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s	Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s	Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère				
0	79,3	60,8	74,7	100,0	76,7	17,4	5,9				
15	64,9	46,5	47,2	47,2	59,9	60,4	60,8	100,0	72,7	20,3	7,0
25	55,1	37,7	38,4	38,4	50,2	50,6	51,0	100,0	69,7	22,1	8,1
35	45,3	29,0	29,7	29,7	40,5	40,9	41,4	100,0	65,6	24,8	9,6
45	35,7	21,0	21,6	21,6	31,1	31,6	32,0	100,0	60,4	27,9	11,7
55	26,6	13,8	14,4	14,4	22,2	22,7	23,1	100,0	54,1	31,0	14,9
65	18,3	8,0	8,5	8,6	14,5	14,9	15,3	100,0	46,7	34,8	18,5
75	11,4	4,1	4,6	4,6	8,3	8,7	9,1	100,0	40,2	36,0	23,8
85	6,3	1,6	2,1	2,1	3,6	4,1	4,6	100,0	33,3	31,7	35,0

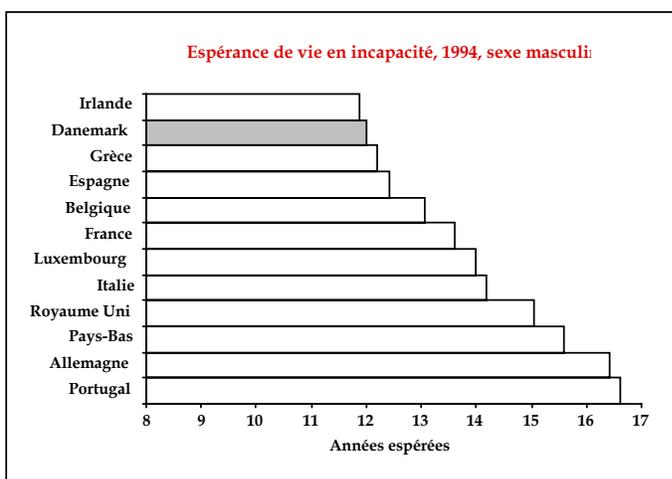
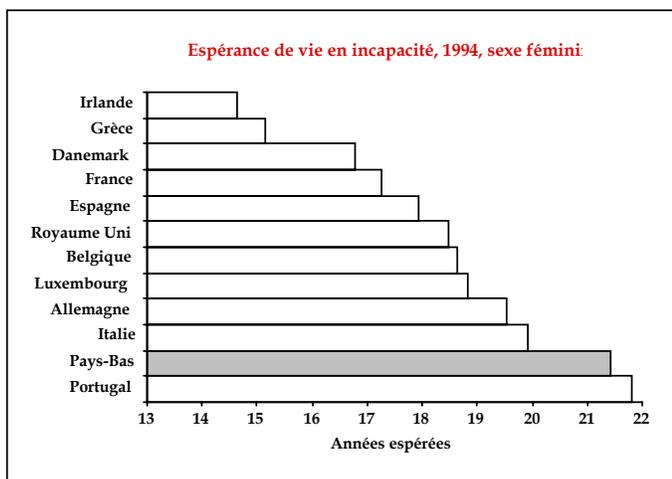
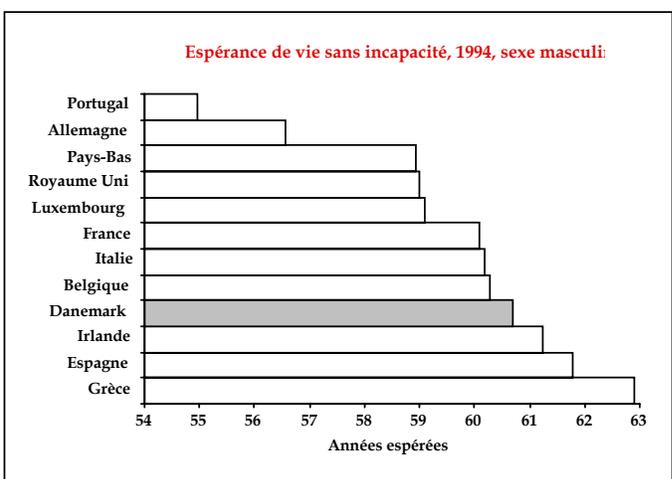
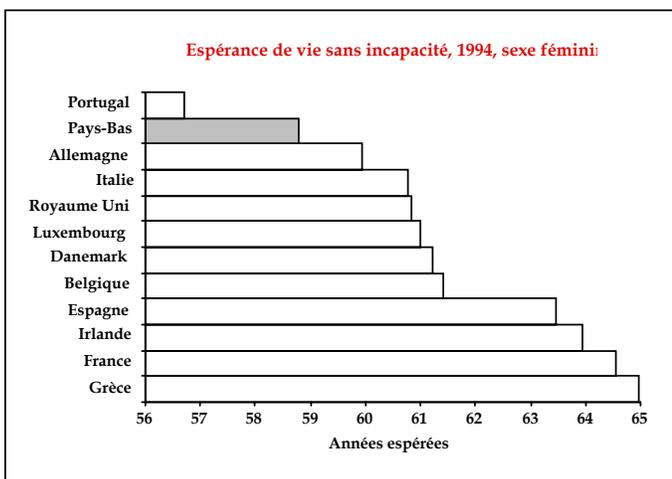
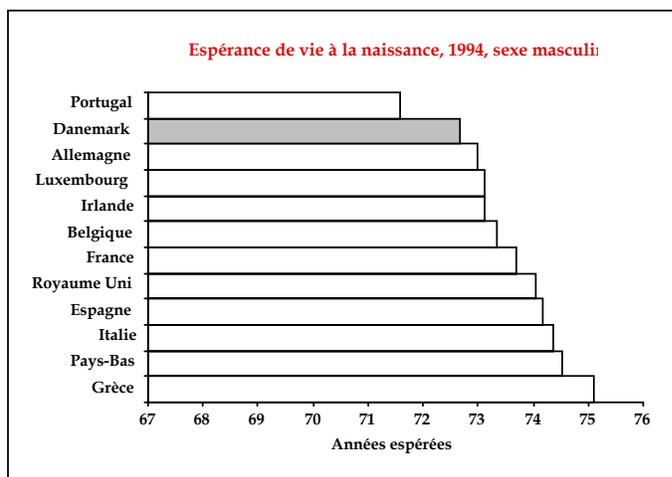
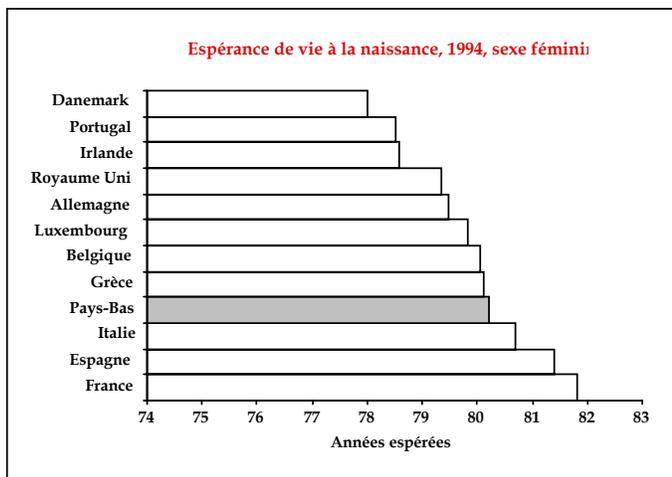
## Royaume Uni, sexe masculin

Age	Espérance de vie	Répartition de l'espérance de vie									
		Espérance de vie sans incapacité EVSI +/- 1.96s	Espérance de vie sans incapacité sévère EVSIs +/- 1.96s	Ensemble en %	Sans incapacité	Avec quelques incapacités	En incapacité sévère				
0	74,0	59,0	70,5	100,0	79,7	15,5	4,8				
15	59,7	44,8	45,5	45,5	55,9	56,3	56,7	100,0	76,1	18,1	5,8
25	50,1	36,3	36,9	36,9	46,4	46,7	47,1	100,0	73,6	19,7	6,8
35	40,6	27,9	28,5	28,5	36,9	37,3	37,7	100,0	70,3	21,6	8,1
45	31,2	19,7	20,3	20,3	27,7	28,1	28,5	100,0	65,1	25,1	9,8
55	22,3	12,3	12,9	12,9	19,1	19,5	19,9	100,0	57,8	29,5	12,7
65	14,6	7,1	7,6	7,6	12,1	12,4	12,8	100,0	52,1	32,8	15,1
75	8,8	3,9	4,3	4,4	6,7	7,1	7,5	100,0	49,1	31,5	19,4
85	5,0	1,9	2,5	2,5	3,5	4,0	4,5	100,0	50,0	30,4	19,6

### **Annexe 3 : Classements**

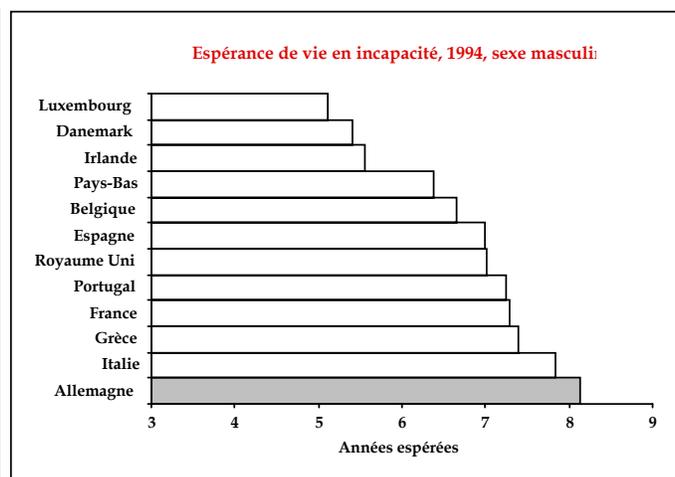
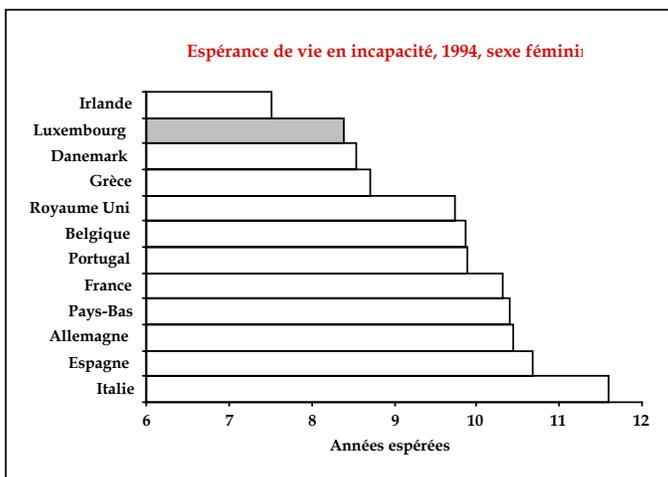
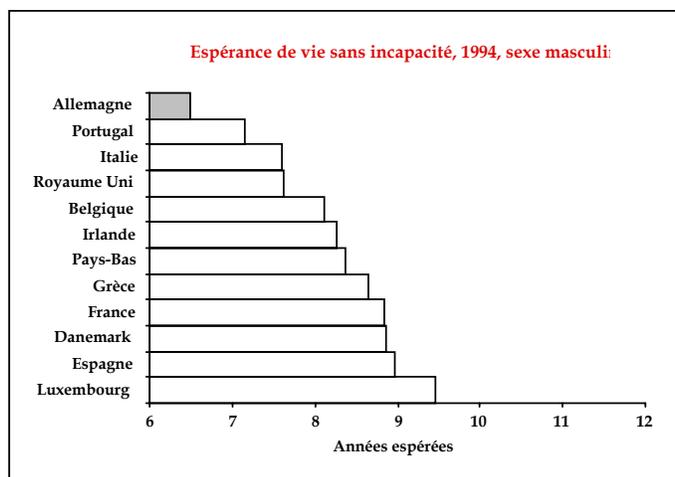
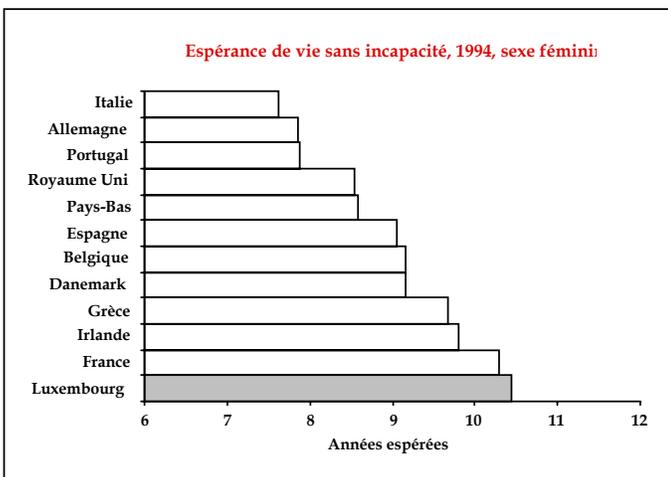
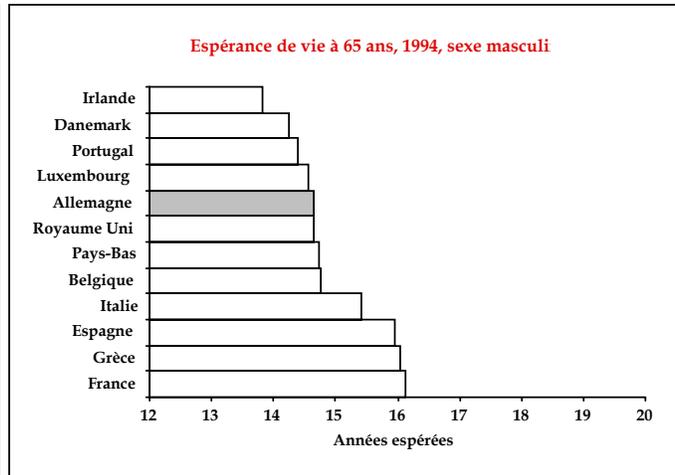
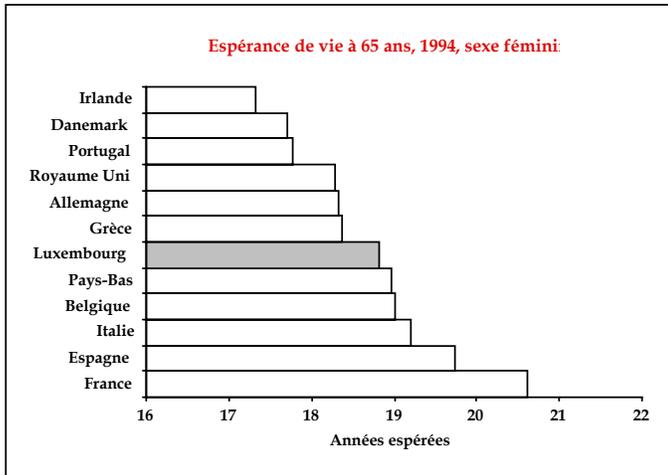


**Annexe 3.1 : Classement des pays de l'Union européenne en 1994\* selon l'espérance de vie totale à la naissance, l'espérance de vie sans incapacité tous niveaux d'incapacité confondus et l'espérance de vie en incapacité, par sexe**



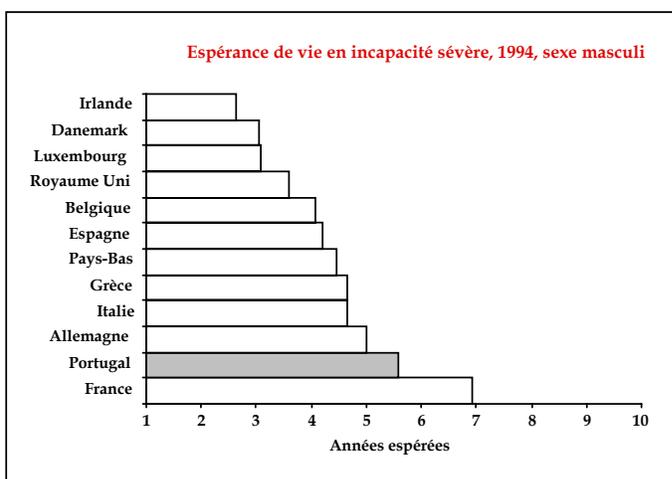
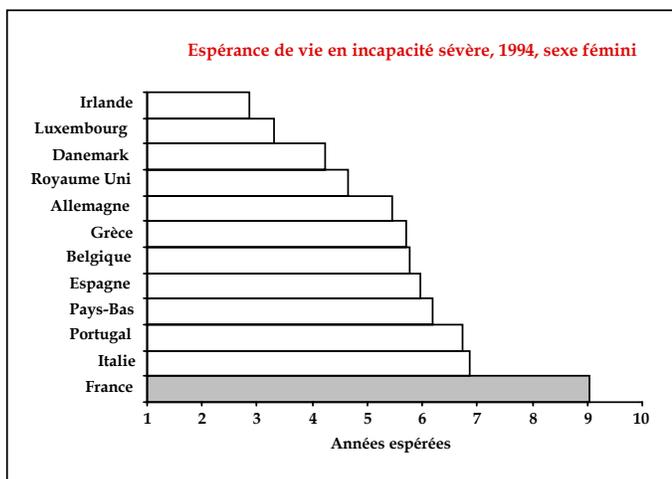
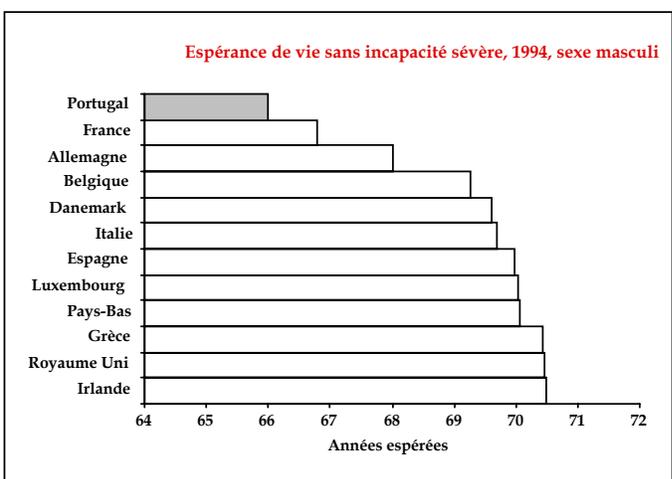
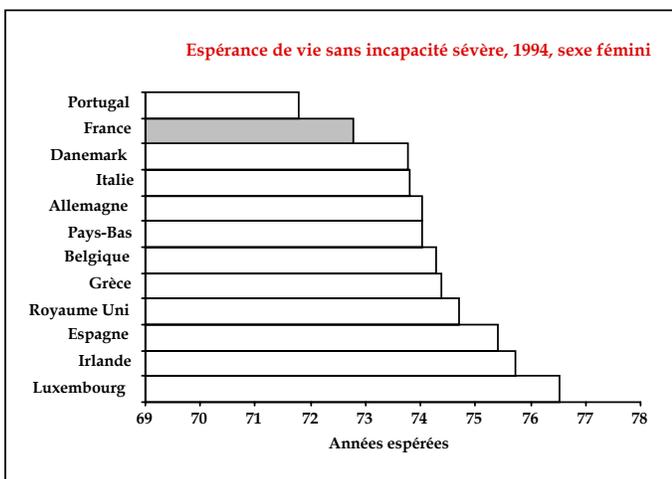
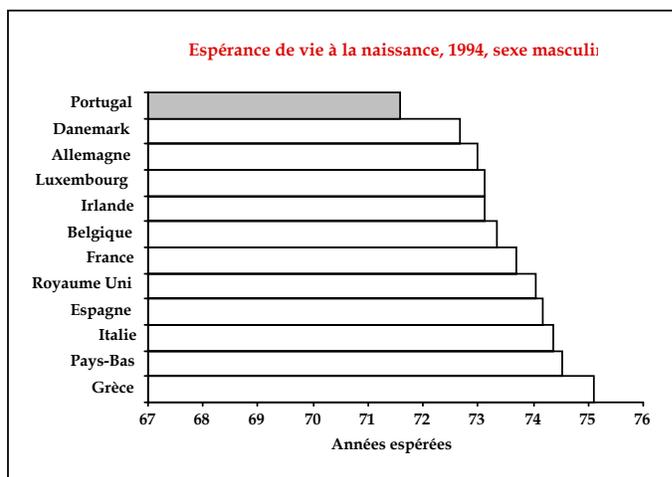
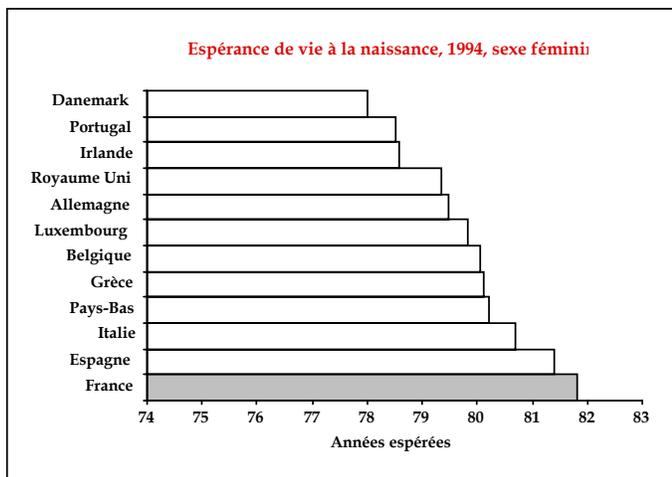
\*Sauf pour Italie, 1993

**Annexe 3.2 : Classement des pays de l'Union européenne en 1994\* selon l'espérance de vie totale à 65 ans, l'espérance de vie sans incapacité tous niveaux d'incapacité confondus et l'espérance de vie en incapacité, par sexe**



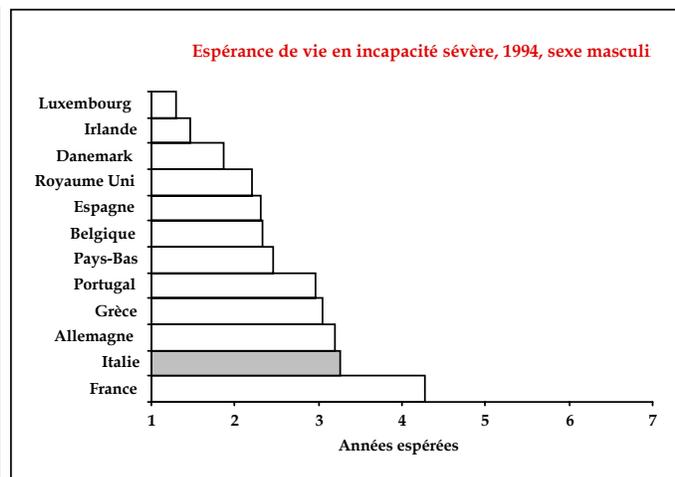
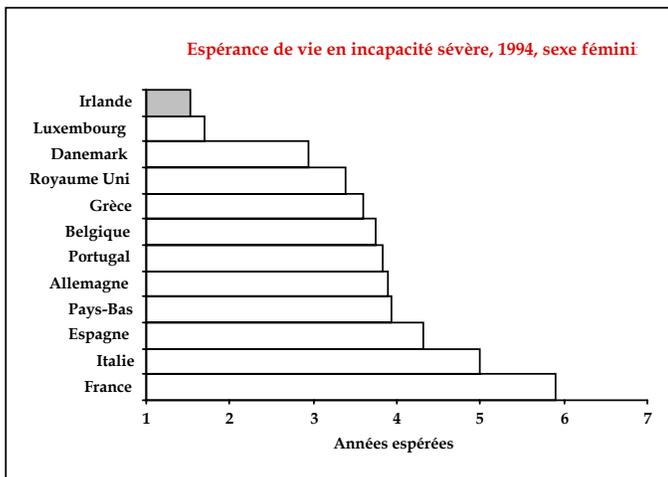
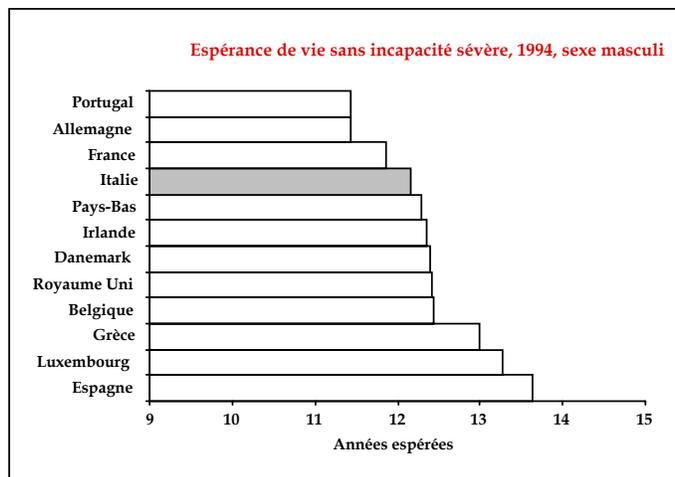
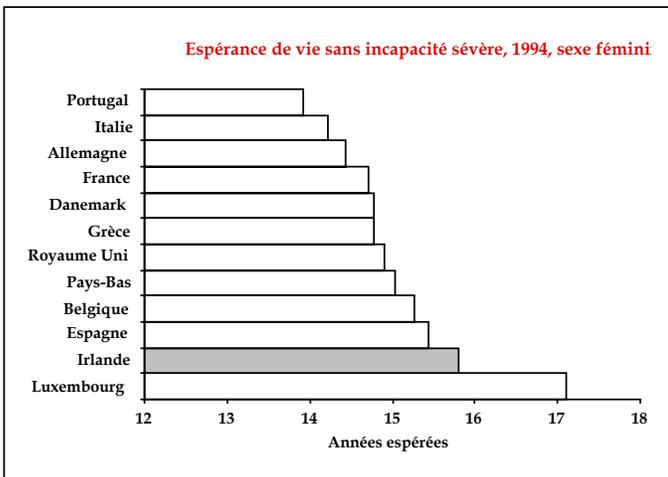
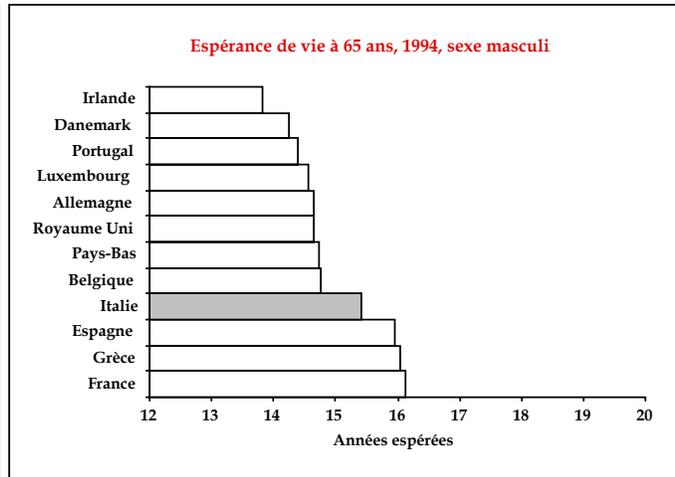
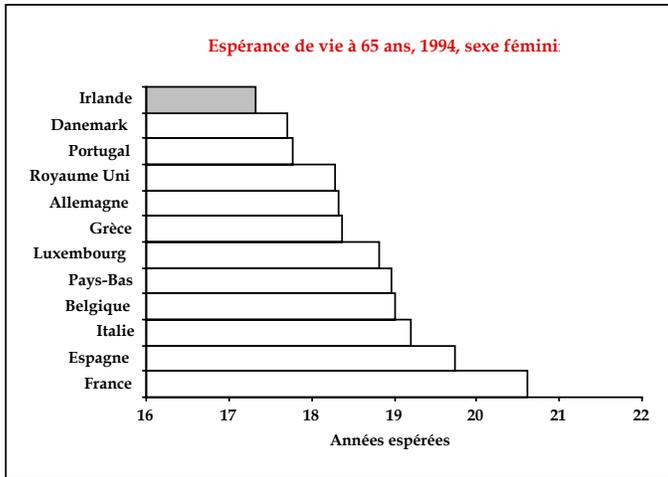
\*Sauf pour Italie, 1993

**Annexe 3.3 : Classement des pays de l'Union européenne en 1994\* selon l'espérance de vie totale à la naissance, l'espérance de vie sans incapacité sévère et l'espérance de vie en incapacité sévère, par sexe**



\*Sauf pour Italie, 1993

**Annexe 3.4 : Classement des pays de l'Union européenne en 1994\* selon l'espérance de vie totale à 65 ans, l'espérance de vie sans incapacité sévère et l'espérance de vie en incapacité sévère, par sexe**



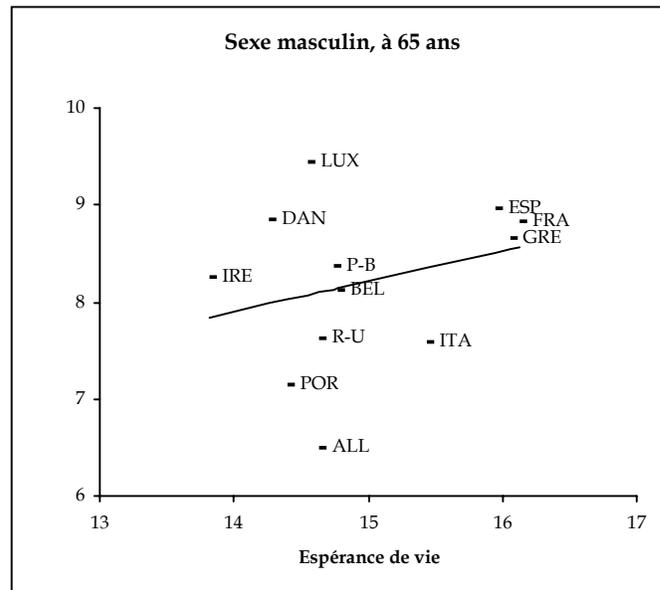
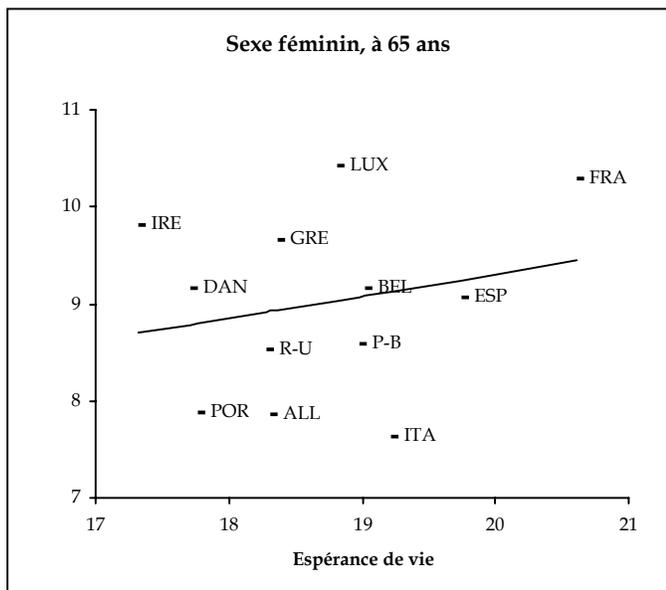
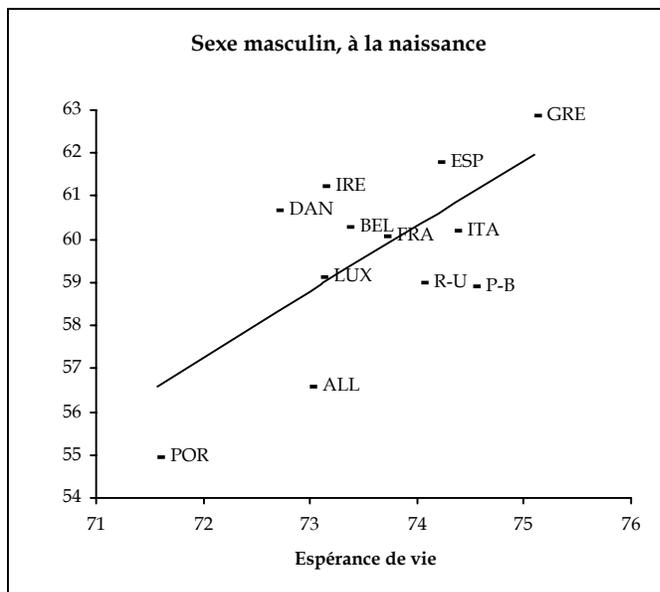
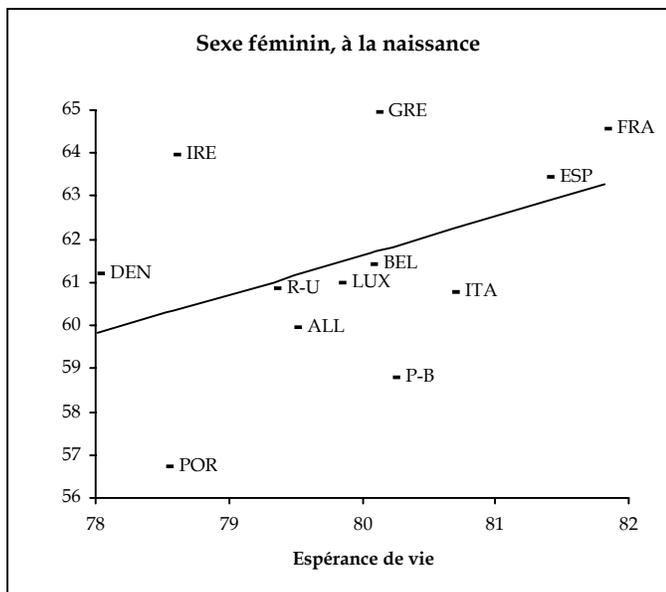
uf pour Italie, 1993

\*Sa

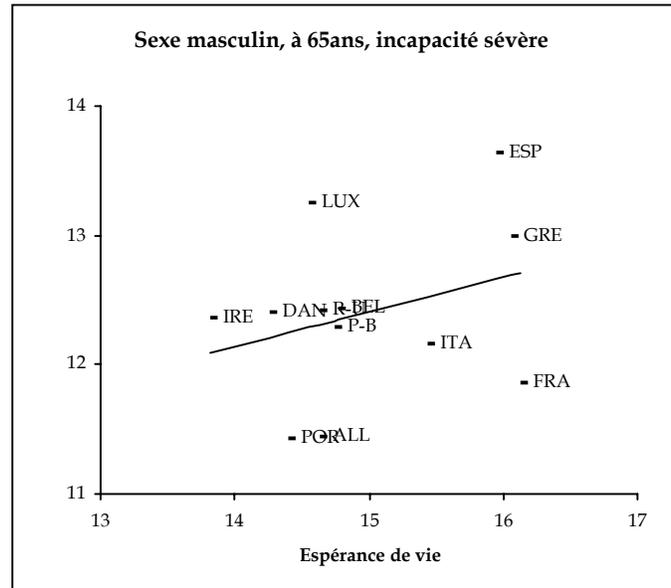
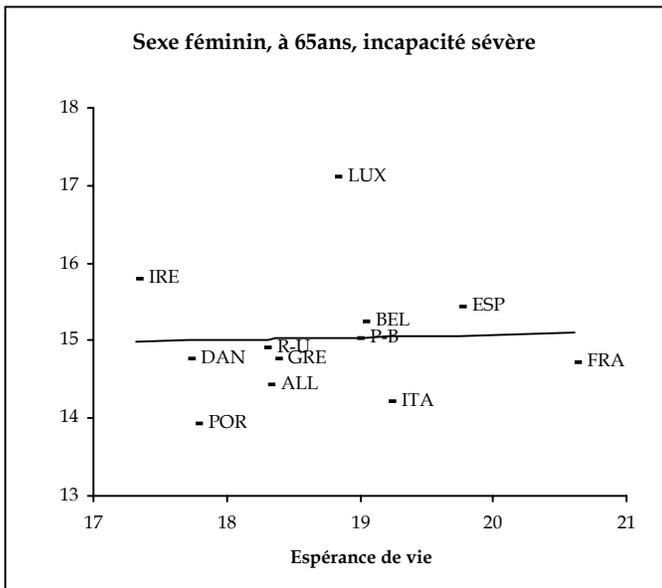
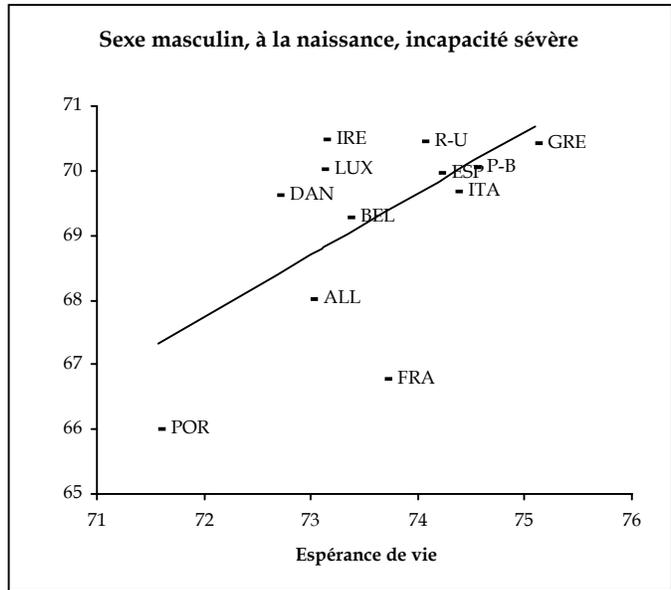
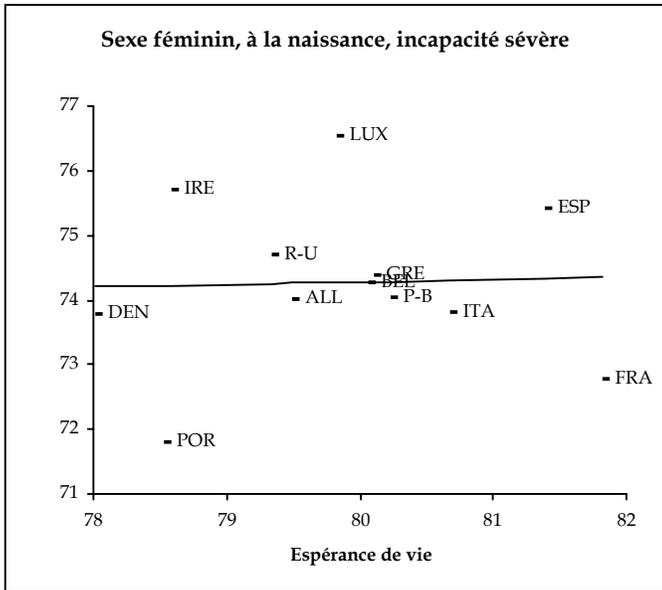
## **Annexe 4 : Corrélations entre les espérances**



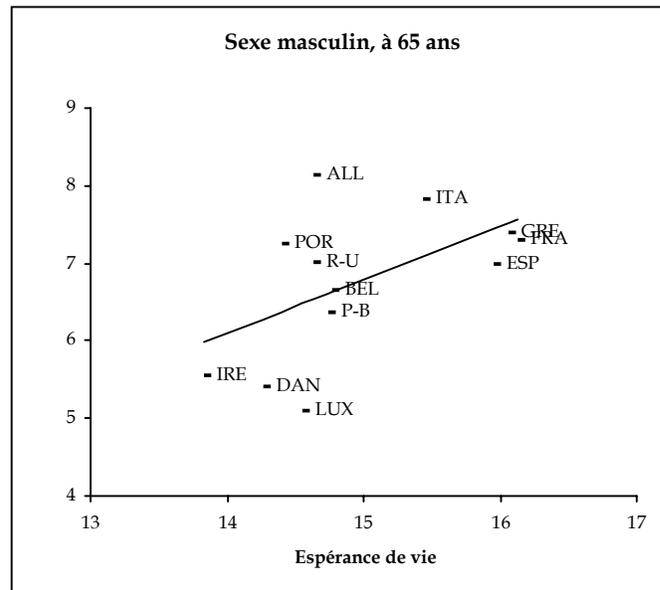
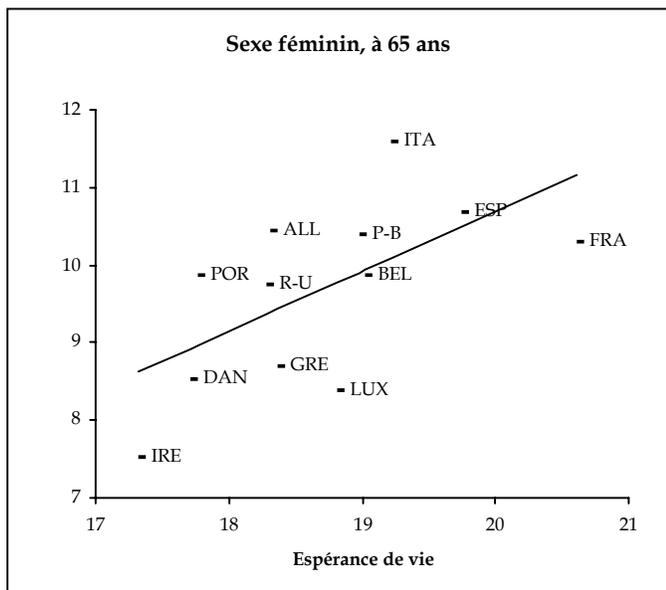
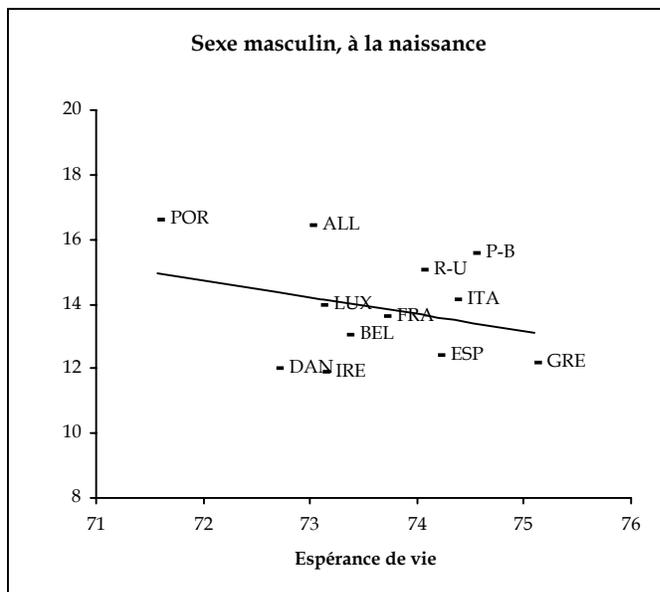
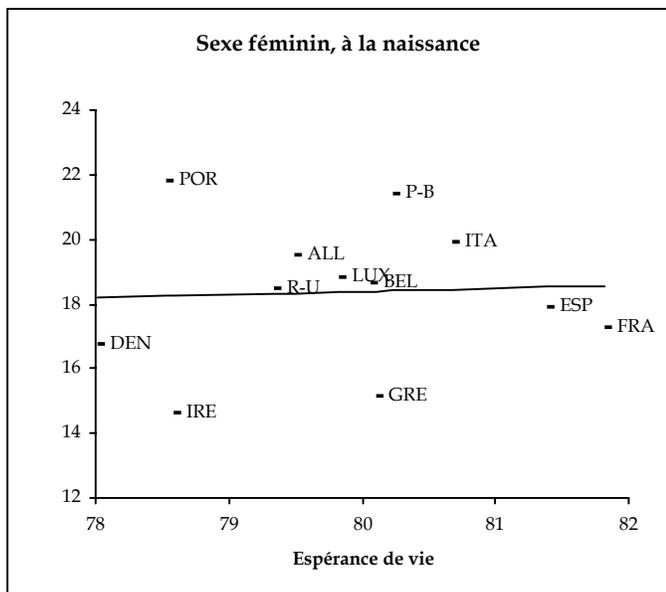
**Annexe 4.1 : Corrélation entre la valeur de l'espérance de vie et la valeur de l'espérance de vie sans incapacité - tous niveaux d'incapacité confondus - par sexe, à la naissance et à 65 ans (en années)**



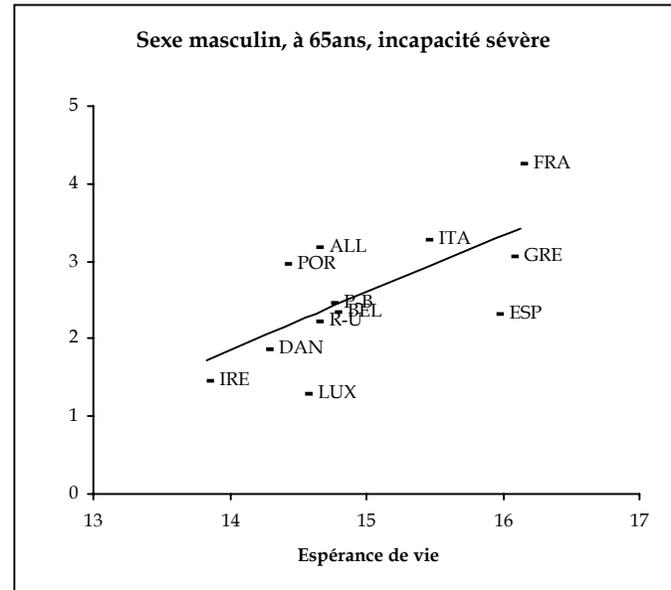
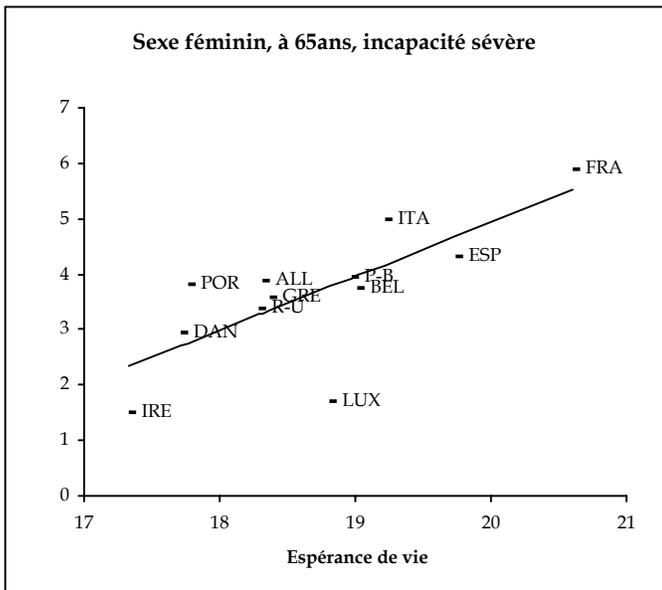
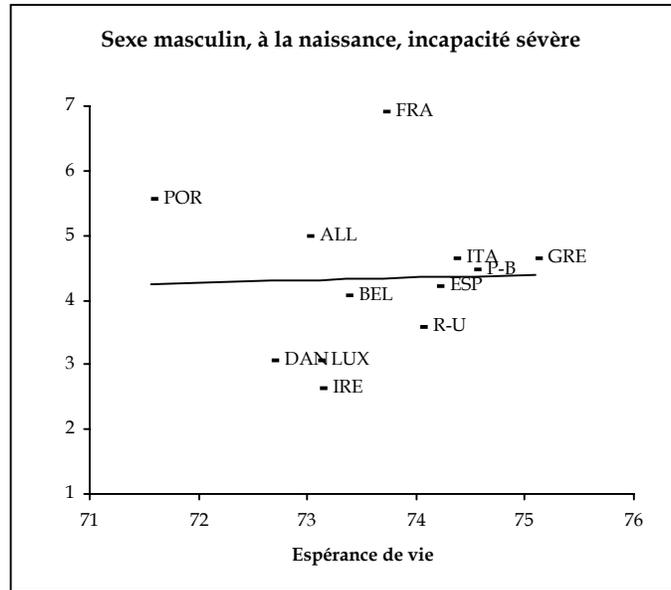
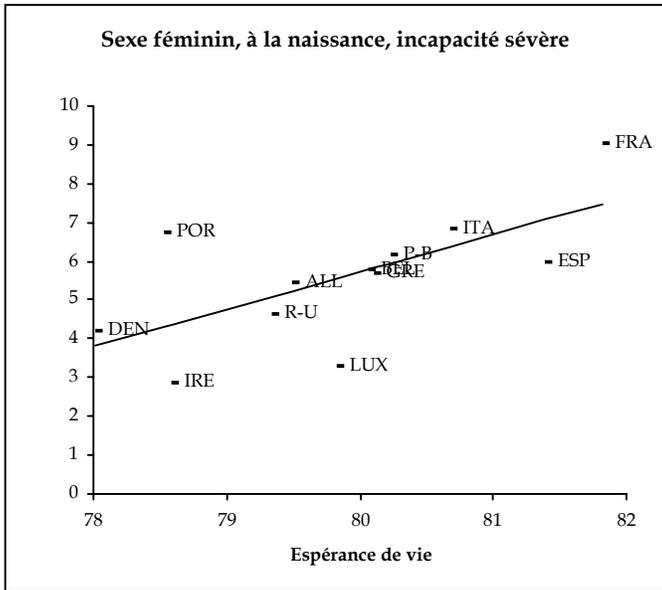
**Annexe 4.2 : Corrélation entre la valeur de l'espérance de vie et la valeur de l'espérance de vie sans incapacité sévère, par sexe, à la naissance et à 65 ans (en années)**



**Annexe 4.3 : Corrélation entre la valeur de l'espérance de vie et la valeur de l'espérance de vie en incapacité - tous niveaux d'incapacité confondus - par sexe, à la naissance et à 65 ans (en années)**



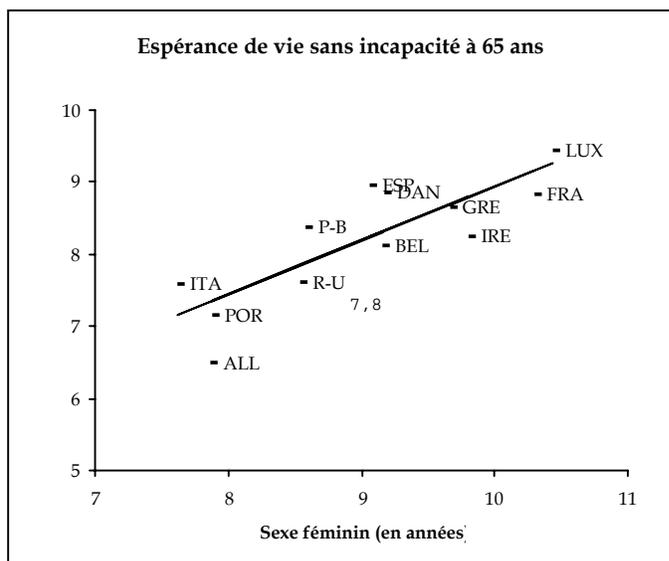
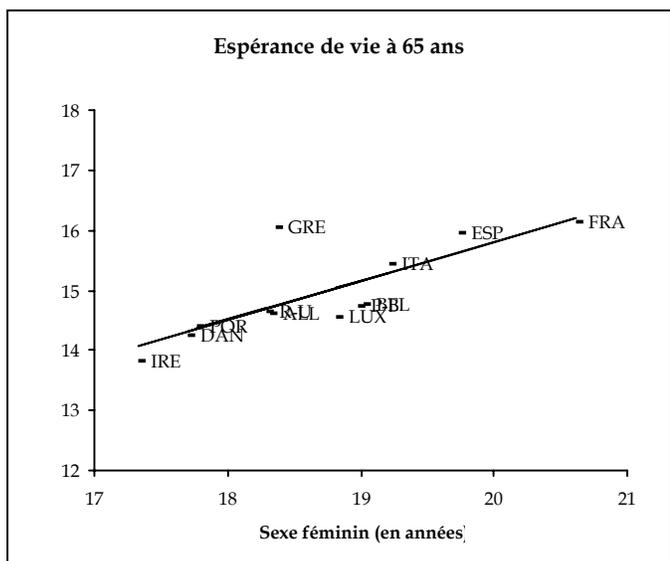
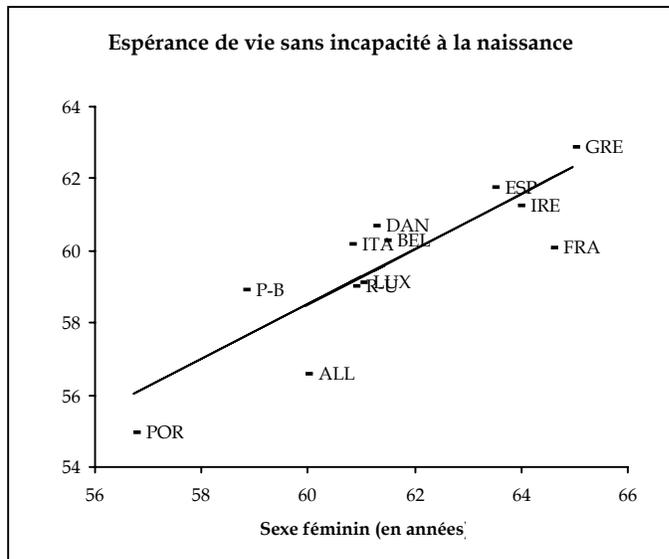
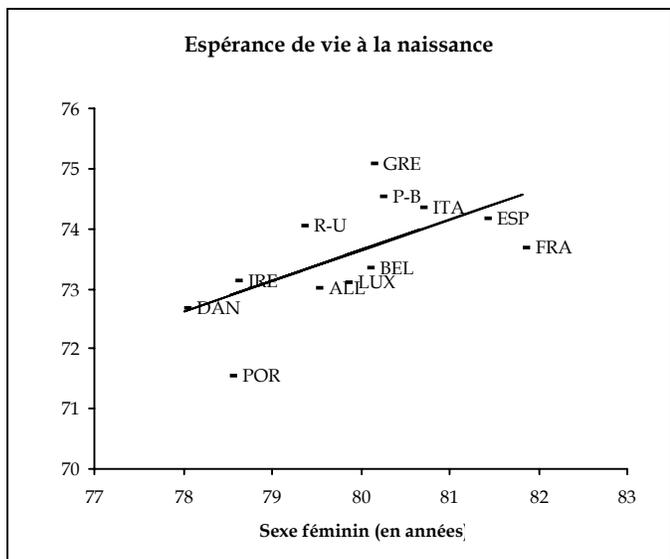
**Annexe 4.4 : Corrélation entre la valeur de l'espérance de vie et la valeur de l'espérance de vie en incapacité sévère, par sexe, à la naissance et à 65 ans (en années)**



## **Annexe 5 : Corrélation entre les sexes**



**Corrélation entre les sexes de l'espérance de vie et de l'espérance de vie sans incapacité (exprimées en années), à la naissance et à 65 ans**

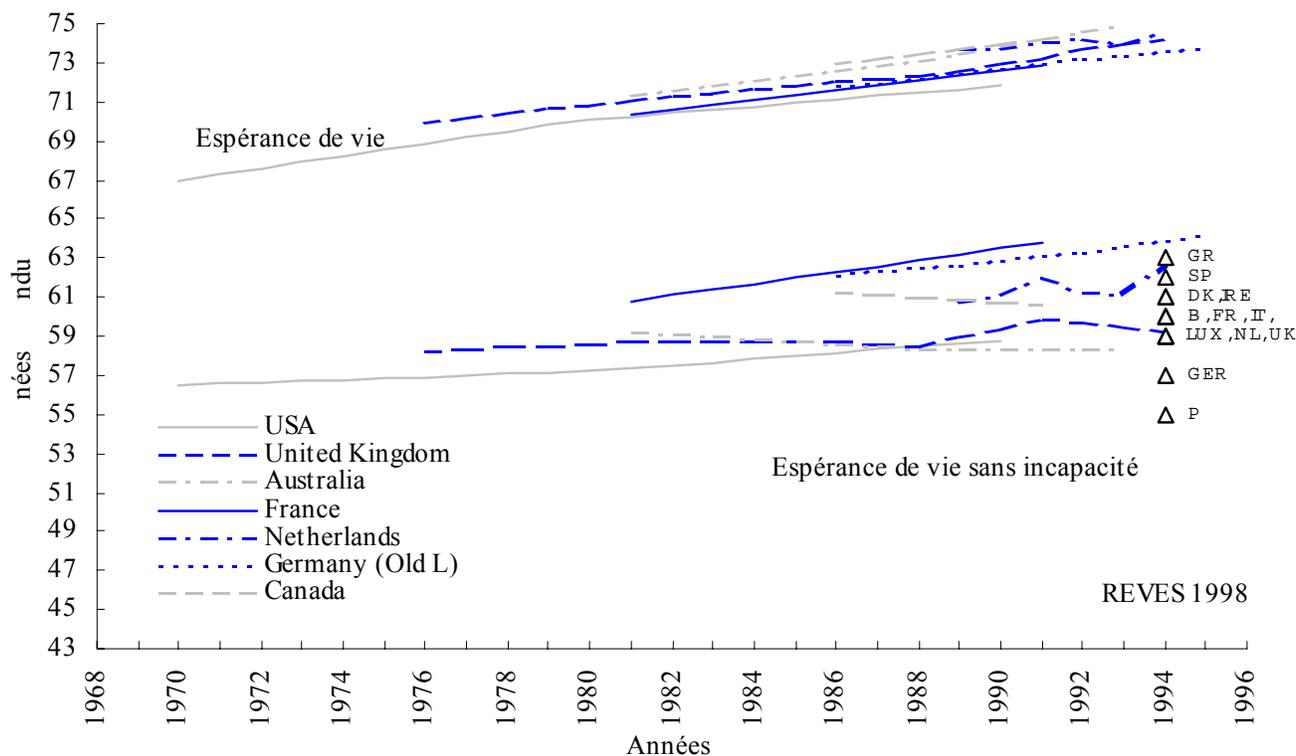




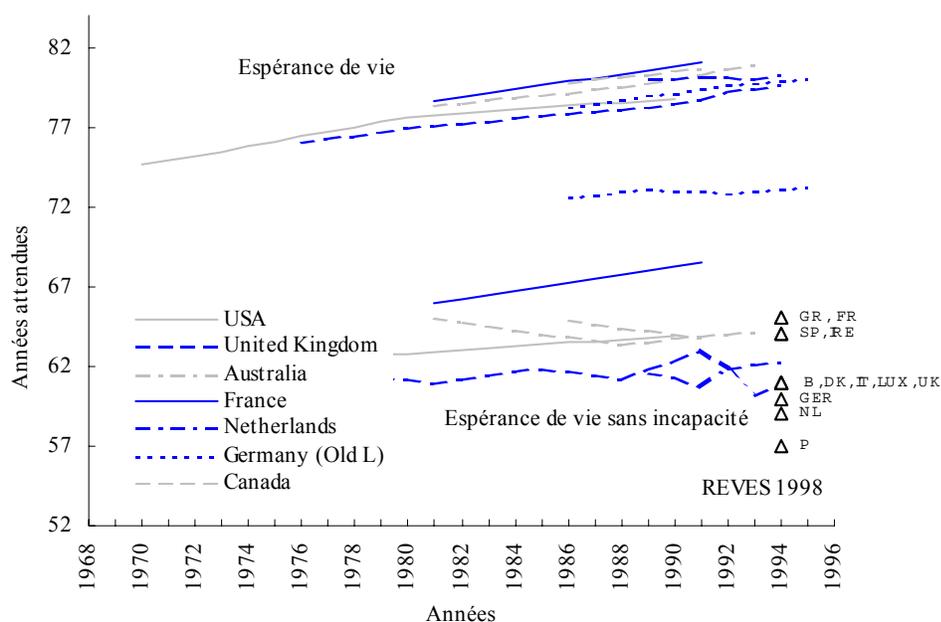
**Annexe 6 : Tendances des espérances de vie sans incapacité dans les différents pays européens et valeurs de l'espérance de vie sans incapacité en 1994, calculées avec les données du Panel des Ménages de la Communauté Européenne (PMCE)**



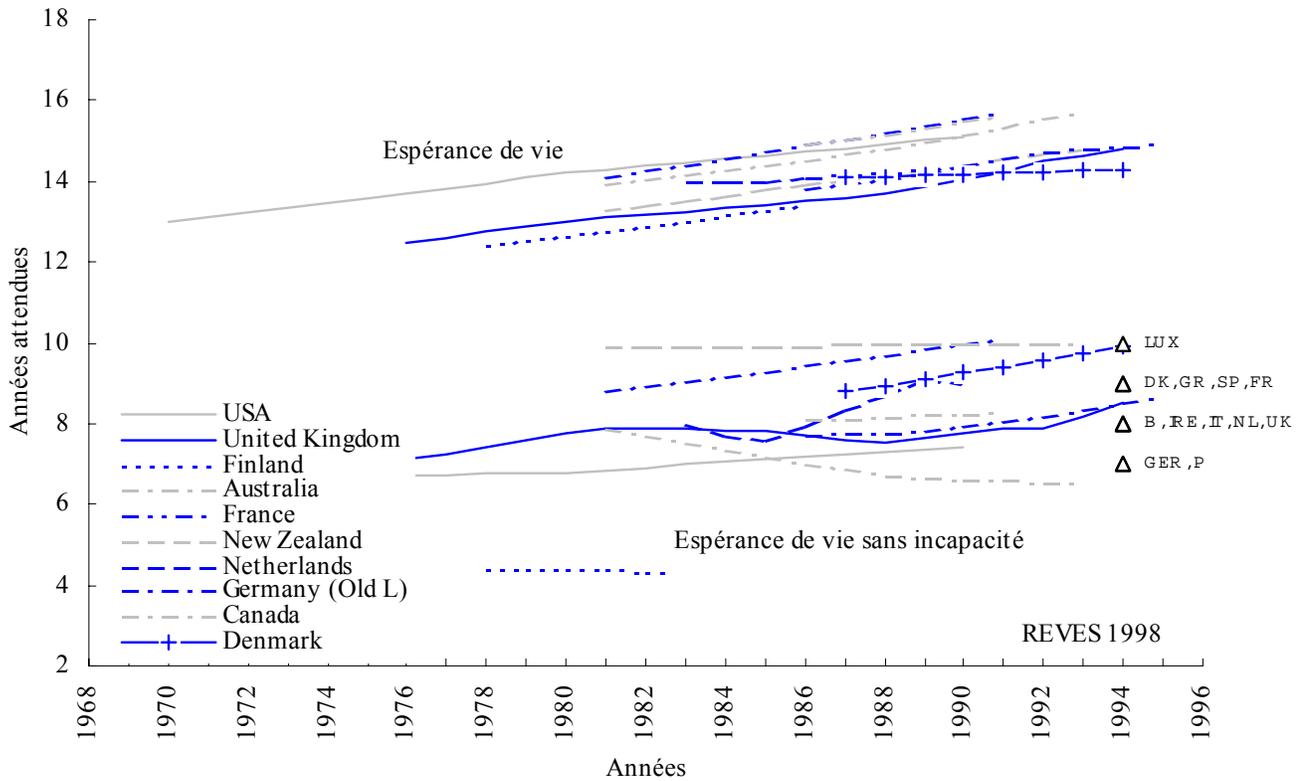
**Annexe 6.1 : Tendence de l'espérance de vie sans incapacité, tous niveaux d'incapacité confondus, dans les différents pays européens et valeurs de l'espérance de vie sans incapacité calculées avec les données du Panel des Ménages de la Communauté Européenne (PMCE) en 1994, sexe masculin à la naissance**



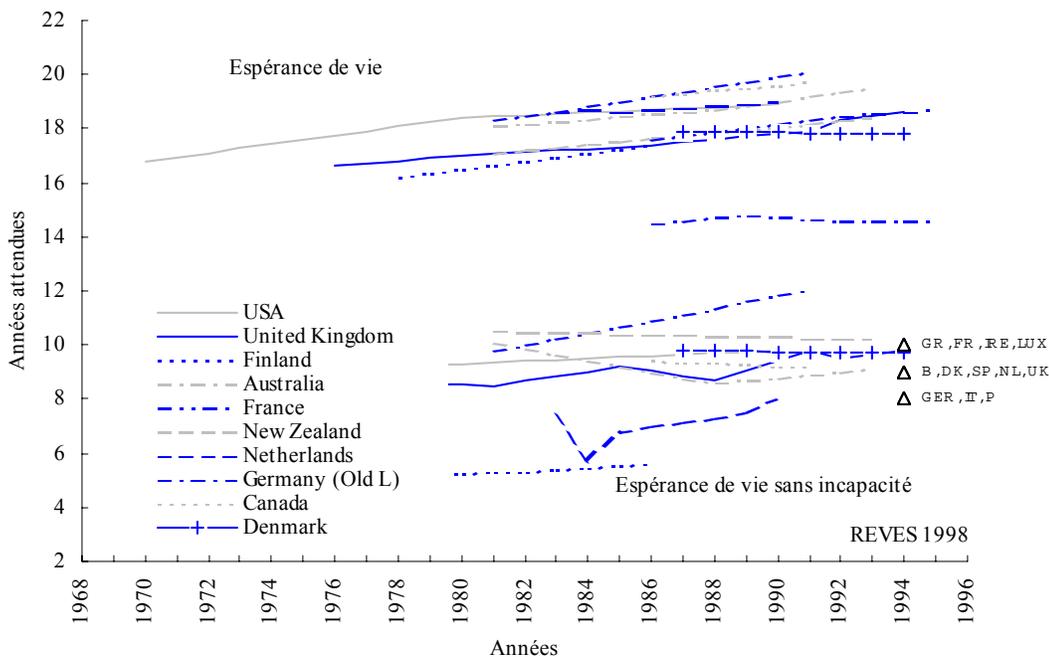
**Annexe 6.2 : Tendence de l'espérance de vie sans incapacité, tous niveaux d'incapacité confondus, dans les différents pays européens et valeurs de l'espérance de vie sans incapacité calculées avec les données du Panel des Ménages de la Communauté Européenne (PMCE) en 1994, sexe féminin à la naissance**



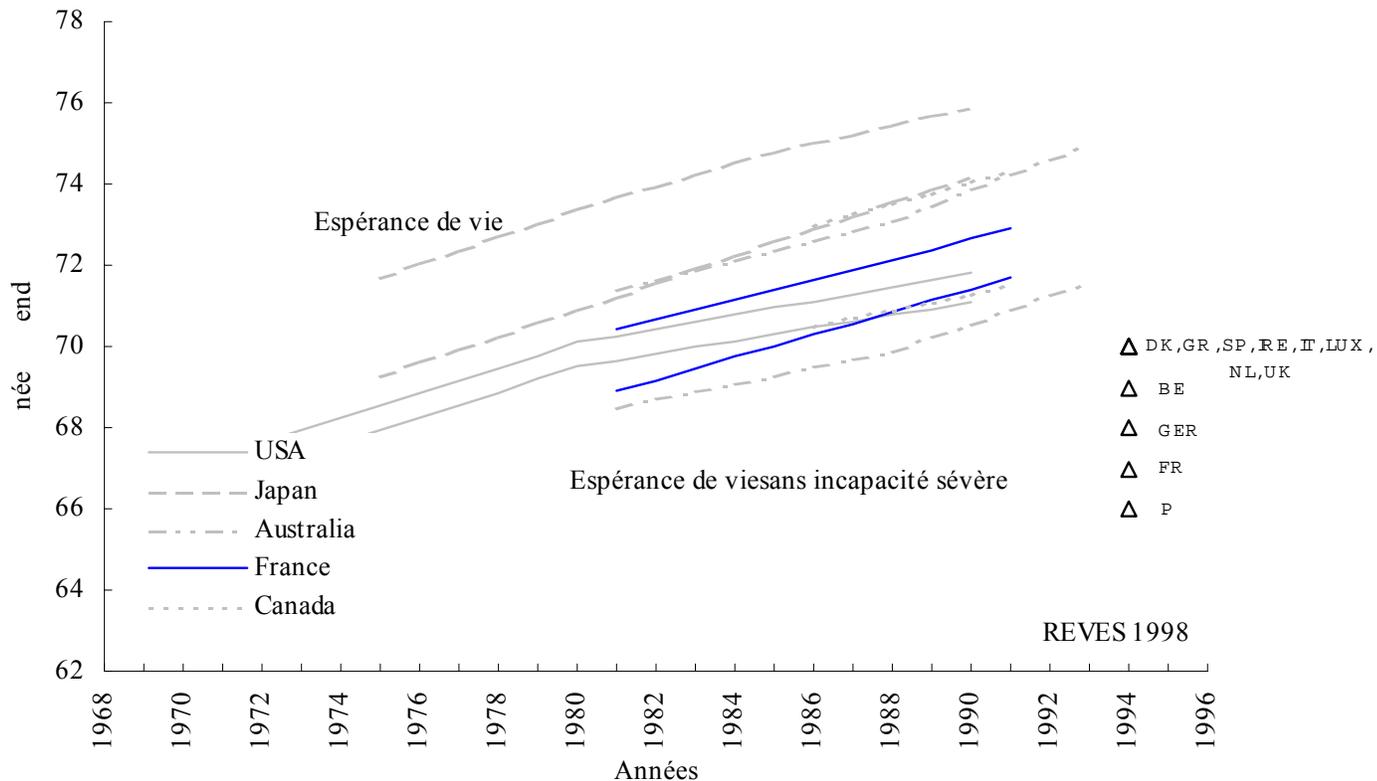
**Annexe 6.3 : Tendence de l'espérance de vie sans incapacité, tous niveaux d'incapacité confondus, dans les différents pays européens et valeurs de l'espérance de vie sans incapacité calculées avec les données du Panel des Ménages de la Communauté Européenne (PMCE) en 1994, sexe masculin à 65 ans**



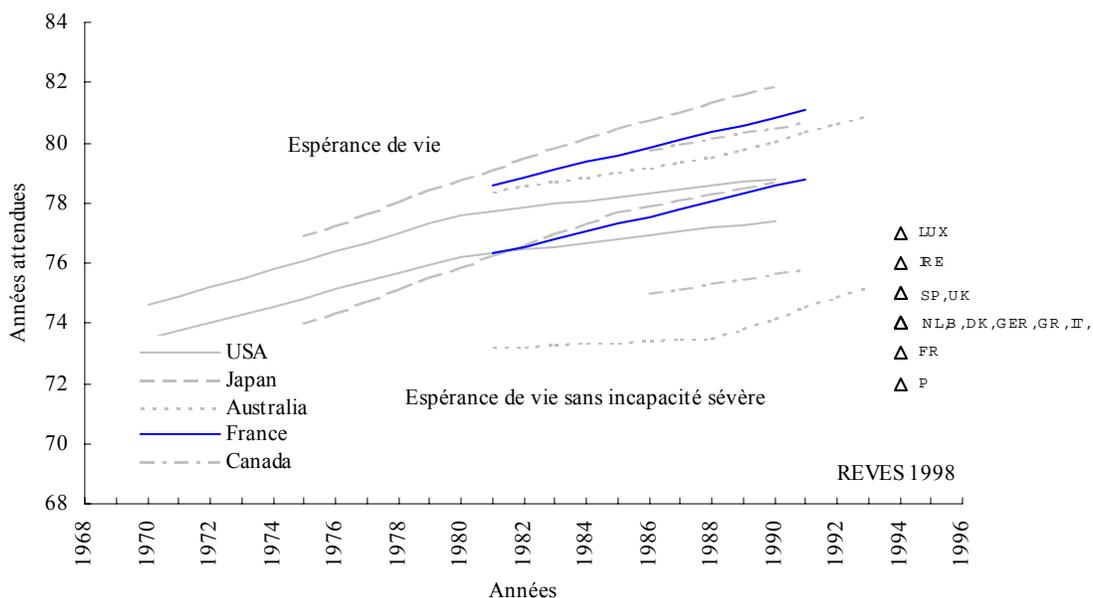
**Annexe 6.4 : Tendence de l'espérance de vie sans incapacité, tous niveaux d'incapacité confondus, dans les différents pays européens et valeurs de l'espérance de vie sans incapacité calculées avec les données du Panel des Ménages de la Communauté Européenne (PMCE) en 1994, sexe féminin à 65 ans**



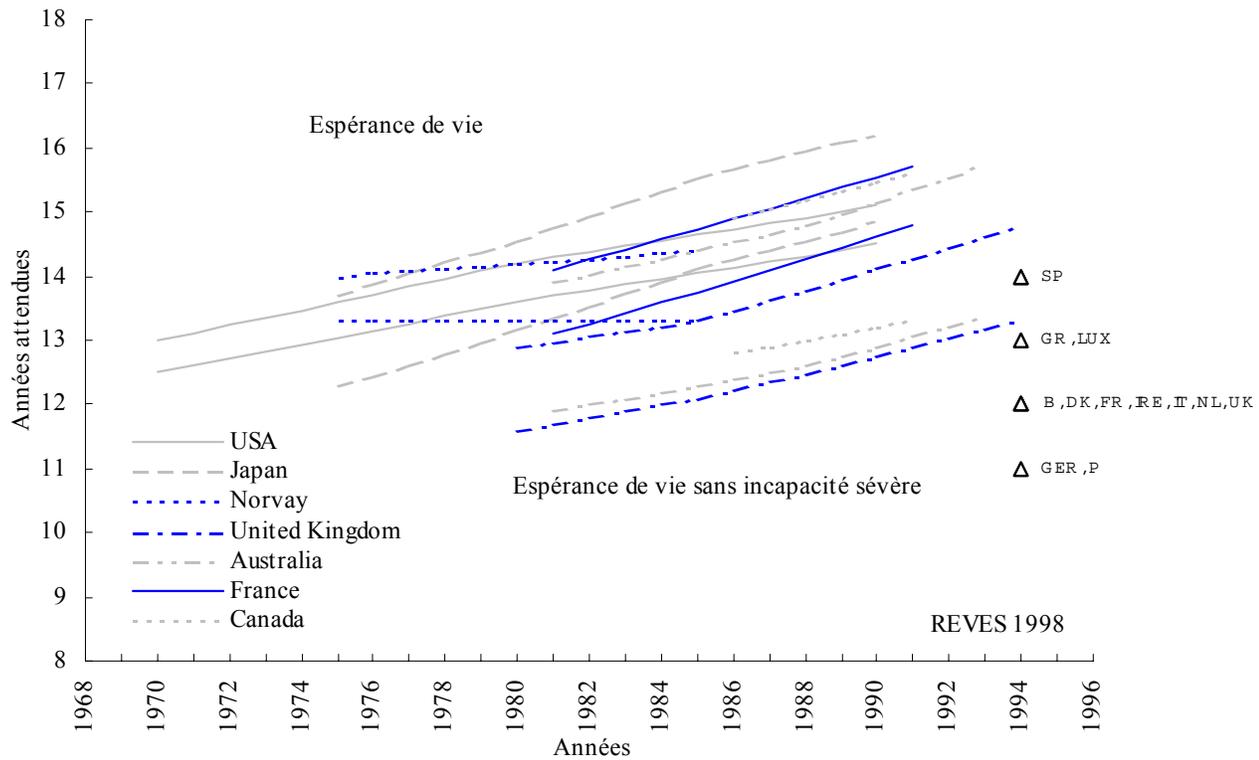
**Annexe 6.5 : Tendence de l'espérance de vie sans incapacité sévère dans les différents pays européens et valeurs de l'espérance de vie sans incapacité sévère calculées avec les données du Panel des Ménages de la Communauté Européenne (PMCE) en 1994, sexe masculin à la naissance**



**Annexe 6.6 : Tendence de l'espérance de vie sans incapacité sévère dans les différents pays européens et valeurs de l'espérance de vie sans incapacité sévère calculées avec les données du Panel des Ménages de la Communauté Européenne (PMCE) en 1994, sexe féminin à la naissance**



**Annexe 6.7 : Tendence de l'espérance de vie sans incapacité sévère dans les différents pays européens et valeurs de l'espérance de vie sans incapacité sévère calculées avec les données du Panel des Ménages de la Communauté Européenne (PMCE) en 1994, sexe masculin à 65 ans**



**Annexe 6.8 : Tendence de l'espérance de vie sans incapacité sévère dans les différents pays européens et valeurs de l'espérance de vie sans incapacité sévère calculées avec les données du Panel des Ménages de la Communauté Européenne (PMCE) en 1994, sexe féminin à 65 ans**

